



***EN ROUTE POUR***



**2024**



***BULLETIN MUNICIPAL***



## **LE MOT DU MAIRE**

### ***En route pour 2024 !***

**2023** s'achève sur un contexte plutôt préoccupant, marqué par la situation en Ukraine, au Proche Orient, le terrorisme du Hamas, les émeutes au sein même de nos villes, la montée inquiétante des extrêmes, les incivilités ou une inflation récurrente qui impacte notre pouvoir d'achat par l'augmentation générale des prix dont, notamment, celui très important de l'énergie.

Cet été 2023 a, de plus, été marqué par une période caniculaire qui doit nous sensibiliser encore davantage aux changements climatiques déjà présents depuis quelques années.

Pour beaucoup, nous devons changer nos habitudes de vie et de consommation et la commune du Mayet de Montagne devra aussi s'engager pour favoriser ces changements indispensables.

Vos élus s'efforcent de donner l'exemple et c'est pourquoi l'éclairage public est réglé pour baisser en intensité à partir de 21 h tant afin de réduire notre facture d'électricité que nos émissions de gaz à effet de serre. De même, nous engagerons lors de ces 3 prochaines années l'évolution vers le LED, l'isolation thermique et la pose de panneaux photovoltaïque sur nos différents bâtiments communaux. Nous réfléchissons aussi sur un autre mode de fleurissement nécessitant moins d'arrosage. Nous nous efforçons ainsi de démontrer qu'il est possible, à l'échelle de notre village, de créer les conditions favorisant la transition environnementale ; j'en fais le vœu pour cette année en poursuivant avec vous cette démarche pour améliorer notre cadre de vie.

La commune continue sa politique en faveur de la jeunesse. Nous tenons les promesses faites lors des dernières élections municipales avec la construction du City-Stade, l'acquisition du chalet cantonal pour donner à notre jeunesse un lieu de rencontre et de convivialité. Nous tenons à ce que tous nos jeunes puissent accéder aux services publics avoir une vraie place au Mayet de Montagne.

Le conseil municipal travaille sans relâche pour construire un cadre de vie répondant à vos besoins en entretenant notre patrimoine communal comme actuellement notre Mairie ou les voiries et en recherchant à améliorer la sécurité publique, avec l'extension de la vidéoprotection.

Nous sommes conscients que le charme de notre village doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité, comme l'a annoncé le Président de la République avec l'arrivée d'une nouvelle brigade de Gendarmerie, qui redonnera prochainement vie à la friche du Collège ST JOSEPH.

Cette année encore de nouveaux professionnels de santé s'installeront dans notre commune et nous sommes heureux de les accueillir.

Sachez que nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que les investissements se réalisent sans accabler les capacités d'action des générations futures.

Nos associations sont toujours aussi actives, entretenant lien social et convivialité. Nous nous en réjouissons et je vous invite plus que jamais à les rejoindre. Si vous n'êtes pas encore bénévoles dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale qui verra son point d'orgue le 21 juin 2024 avec le passage du Relais de la Flamme olympique.

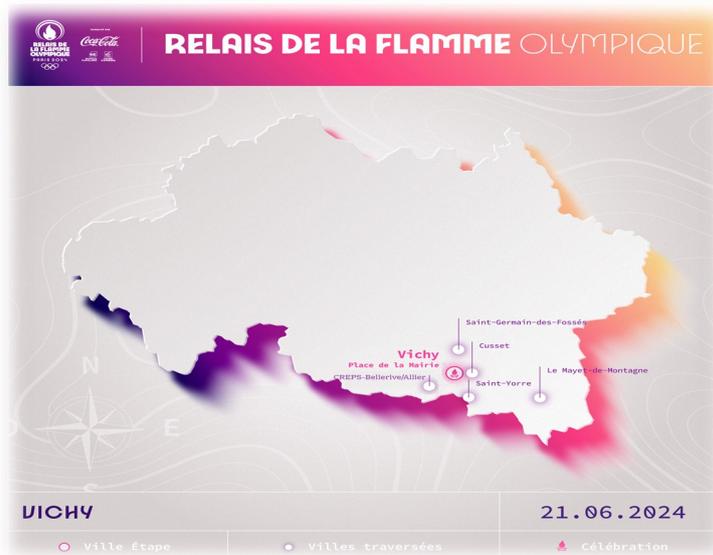
Cet événement unique j'espère nous donnera à tous, Mayetoises, Mayetois l'occasion de vivre un moment sans précédent dans la vie de notre commune, et qui restera gravé dans toutes les mémoires.

Pour conclure, j'aurai une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté cette année et leur famille et je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre beau village du MAYET DE MONTAGNE.

Sachez qu'en 2024, LE MAYET DE MONTAGNE est particulièrement fier de vous déclarer sa flamme.  
JOYEUSE ANNEE !

Jean-Pierre RAYMOND  
Votre Maire

# Rendez-vous le 21 juin 2024



## LA FLAMME OLYMPIQUE ARRIVERA OFFICIELLEMENT DANS NOTRE AGGLOMÉRATION LE 21 JUIN 2024

Le Relais de la Flamme est une tradition incontournable qui nous plonge dans les racines des Jeux. L'arrivée de la Flamme Olympique en France le 8 mai 2024 marquera le début d'une fête continue à travers la France pendant plus de deux mois qui ouvrira la voie vers les Jeux.

**Historique : Vichy Communauté est le seul territoire en Auvergne à accueillir la Flamme Olympique**  
Le 21 juin le parcours du Relais de la Flamme Olympique sera une véritable épopée et mettra en lumière la beauté, la diversité de notre territoire et son fort ancrage sportif.

Cette journée inoubliable sera jalonnée de 5 segments de passage du Relais de la Flamme Olympique dans plusieurs communes de l'agglomération : Mayet de Montagne, Saint-Yorre, Saint-Germain des Fossés, Cusset, Bellerive-sur-Allier (avec une étape au CREPS).

C'est au total une vingtaine de kilomètre qui seront parcourus par la centaine de porteurs de Flamme.

Chaque passage du Relais de la Flamme sera une vraie fête.

Des animations culturelles et sportives seront proposées dans les villes traversées.

### VICHY VILLE ÉTAPE DU RELAIS DE LA FLAMME, CLÔTURERA EN BEAUTÉ LE RELAIS

Après un passage dans les rues de Vichy, la flamme sera déposée par le dernier relayeur au centre du site de célébration situé au cœur de la ville.

Le site de célébration comme son nom l'indique sera l'apogée du programme de cette journée, avec des animations culturelles, sportives et beaucoup d'autres surprises.

### Rendez-vous également le 26 août pour le Relais de la Flamme Paralympique

Vichy Communauté est fière d'avoir été sélectionnée par Paris 2024 et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) comme territoire d'étape qui accueillera les célébrations de la Flamme Paralympique le 26 août 2024.

### UN PARCOURS AU COEUR DU PLATEAU SPORTIF - PARC OMNISPORTS & CREPS AUVERGNE -RHÔNE-ALPES — VICHY

Défini par Paris 2024 en collaboration étroite avec Vichy Communauté et le CREPS de Vichy, sous la forme d'une boucle de 2 km, le parcours du Relais de la Flamme Paralympique se tiendra dans l'enceinte du plateau sportif. Une célébration « Festival de la Flamme » clôturera le relais avec des animations sportives et culturelles, des initiations aux para sports.

# ORGANIGRAMME

**JEAN PIERRE RAYMOND**  
Le Maire

**TARTARIN Josiane**

*Adjointe en charge des animations, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté, affaires sociales, santé, personnes âgées, commerce, artisanat*

**JALICOT Alain**

*Adjoint en charge des finances, ressources humaines, sécurité publique, nature et cadre de vie, communication*

**LARIVIERE Marie-Noëlle**

*Adjointe en charge des affaires sociales, santé, personnes âgées, finances, funéraire, foire, marché*

**RIGOLET Roland**

*Adjoint en charge du pilotage des équipes techniques, surveillance et entretien des voiries et réseaux divers, environnement et voirie forestière*

**POBEAU Maïté**  
Secrétariat général

**SERVICE ADMINISTRATIF**

**DEBOUT Céline**

**FORESTIER Magalie**

**SERVICE SOCIAL**

**SIGOT Delphine**  
(A.T.S.E.M.)

**SECURITE PUBLIQUE**

**NOËL Lila**

**SERVICE GÉNÉRAL**

**DUVAL Valérie**

**JANIQUE Christine**

**MAGNET Patricia**

**RASSINEUX Sylvie**

**SERVICE TECHNIQUE**

**TAILLARDAT Simon**

**FOURNIER Stéphane**

**VIALARD Thierry**

**BRAT Jean-Paul**

**MERCIER Mathis**

**KLEIVER Vianney**

## Horaires de la mairie

Lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 04-70-59-70-52

Courriel : [accueil.mairie.lemayetdemontagne@orange.fr](mailto:accueil.mairie.lemayetdemontagne@orange.fr)

## RÉALISATIONS 2023



Réfection de la toiture de la mairie



Acquisition et rénovation de la boulangerie



Travaux rue de Vichy



Aménagement du City Stade



Nouveau panneau d'affichage lumineux mis à disposition par le Conseil Départemental



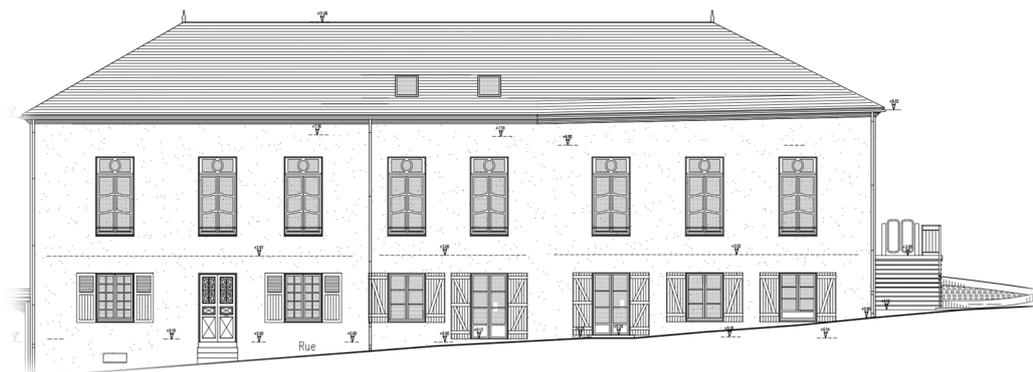
Mise en accessibilité de la salle des fêtes « la Grenette » située place de l'Eglise



Clôture du camping

- ◆ Acquisitions diverses : terrains Pannetier, Lecuyer, pâtisserie Charlot
- ◆ Opérations restaurations immobilières en cours dans le centre-bourg

## PROJETS 2024



- ◆ Rénovation de la Maison Poyet, 12 place de l'Église
- ◆ Construction d'un bâtiment photovoltaïque au dépôt communal
- ◆ Gendarmerie : nouvelle brigade
- ◆ Aménagement des trottoirs rue de Vichy
- ◆ Boulodrome au dessus du City Stade
- ◆ Prolongement de la coulée verte

### CRÉATION D'EMPLACEMENTS EN COURS POUR LE TRI SÉLECTIF :

Pour faciliter le geste de tri des usagers, le Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères Sud Allier a mis en place divers équipements adaptés aux spécificités des communes.

Il est mis à disposition des usagers non desservis par le porte à porte des conteneurs pour le tri sélectif.

En partenariat avec le S.I.C.T.O.M. Sud Allier, la commune du Mayet-de-Montagne réalise de nouveaux emplacements pour le tri sélectif.



Chemin de Courtine



Camping



Puissardier

## BUDGET DE LA COMMUNE

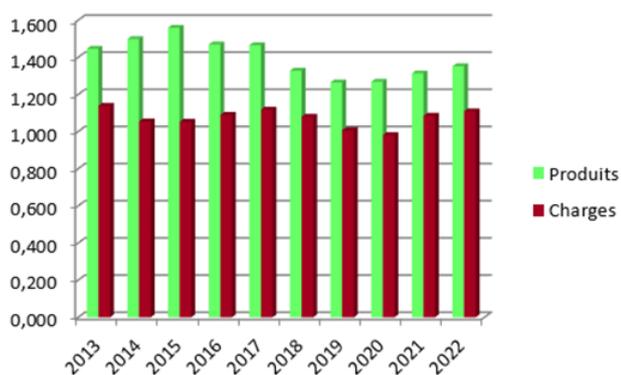
### En synthèse

Les charges de **fonctionnement**, constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et au centre communal d'action sociale, ainsi que les intérêts des emprunts à payer, ont restées stables à **1,084 M€** en **2023**. Pour 2024, il a été établi de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

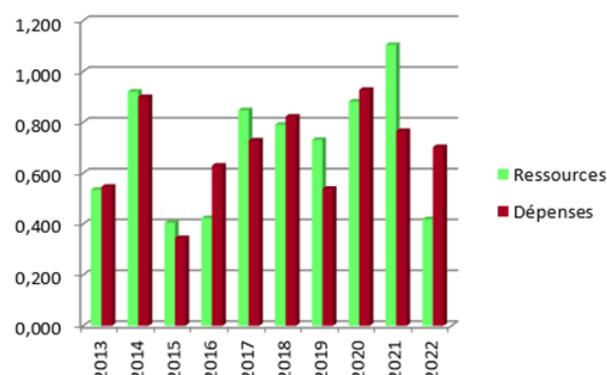
Les dépenses d'**investissement** de **0,818 M€** ont également augmenté en **2023** avec la concrétisation de projet d'aménagement, tel que la construction d'un city stade, l'acquisition et la rénovation d'un commerce. Aussi nous conservons **une dynamique d'investissement en faveur de la revitalisation du centre-bourg**. Un nouvel emprunt de 1,5 M€ permet de porter le projet de revitalisation du centre bourg.

Année	Habitants	Fonctionnement			Investissement			Autres indicateurs		
		Produits	Charges	Résultat	Ressources	Dépenses	Capacité financement	Capacité auto financement	Encours dette	Fond de roulement
2013	1717	1,446	1,139	0,307	0,535	0,547	-0,012	0,321	0,909	0,190
2014	1736	1,498	1,055	0,443	0,921	0,900	0,021	0,433	1,200	0,263
2015	1648	1,559	1,053	0,506	0,405	0,345	0,060	0,537	1,021	0,533
2016	1563	1,469	1,090	0,379	0,423	0,630	-0,207	0,410	0,972	0,454
2017	1478	1,465	1,118	0,347	0,848	0,729	0,119	0,377	1,043	0,525
2018	1471	1,328	1,080	0,248	0,791	0,823	-0,032	0,278	1,000	0,275
2019	1466	1,265	1,008	0,257	0,731	0,539	0,192	0,278	0,952	0,440
2020	1467	1,268	0,981	0,286	0,882	0,928	0,047	0,326	0,910	0,310
2021	1468	1,313	1,085	0,228	1,105	0,766	-0,339	0,343	1,102	0,608
2022	1470	1,352	1,109	0,243	0,419	0,703	0,284	0,234	0,967	0,541

Budget principal de la commune entre 2013 et 2022. Données issues de <https://www.impots.gouv.fr/cil>



Evolution des produits et charges de **fonctionnement** en M€



Evolution des ressources et dépenses d'**investissement** en M€

## TAUX DES TAXES COMMUNALES

En raison de l'inflation, du contexte actuel, les taux communaux d'imposition ont évolué pour l'année 2023 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	+ 1,08 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	+ 0,94 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	+ 0,29 %



## « RAYMOND » DUCHER (1925 – 2023)

Figure de la Montagne Bourbonnaise, Raymond DUCHER s'est éteint le 30 novembre 2023 à l'âge de 98 ans, en son domicile du MAYET-DE-MONTAGNE.

Né le 13 septembre 1925 au Mayet-de-Montagne, au lieu-dit "Dauge", il grandit avec trois frères et soeurs, dans une famille d'agriculteurs.

À trois ans, il sera amputé d'une jambe à cause d'un grave accident ce qui l'empêchera de reprendre la ferme familiale.

Après sa scolarité au collège Saint-Joseph, il intègre, en 1940, à 15 ans, une école d'horlogerie à Lyon jusqu'en 1951.

Il installe son atelier au MAYET-DE-MONTAGNE en 1951.

En 1952, il épouse Marie-Thérèse en 1952 et de cette union naîtront Jean-François, Christine, Marie-Claire, Béatrice et Alain.

Homme d'avant-garde, il s'associe avec deux autres mayetois pour fabriquer des articles ménager en pvc. Mais l'aventure tourne court.

Visionnaire, il créera son entreprise bien connue au MAYET-DE-MONTAGNE de montages d'articles divers en plastique (presse, calendriers, objets publicitaires) et dont certains ont longtemps fait la joie des petits (et grands) dans PIF-Gadget. Il emploiera près de 60 personnes jusque dans les années 80.

À l'heure de la retraite, à 60 ans, il s'engage pour l'humanitaire au Mali, et Raymond DUCHER aidera les villages défavorisés en se rendant sur place, apportant aide, ingénierie, médicaments mais surtout beaucoup de son temps.

Veuf depuis 2010, Raymond DUCHER est entouré des siens et s'implique toujours dans la vie associative.

Conseiller municipal de 1971 à 1974, le Maire et la municipalité du MAYET-DE-MONTAGNE, souhaitait rendre hommage à un homme de valeurs et d'engagements qui a marqué le territoire et son époque

PROXIMITÉ

## FRANCE SERVICES AU MAYET-DE-MONTAGNE

France Services est un équipement de proximité qui accompagne les habitants éloignés du cœur d'agglomération, dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations grâce à la présence d'animateurs formés, lors de permanences ou en visioconférences. Les services délivrés à France Services :



France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

- **CARSAT (Service retraite)** : informations et conseils pour la retraite avec la possibilité de joindre un conseiller de la CARSAT du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- **MISSION LOCALE DE VICHY ET SA RÉGION** : accueil et accompagnement des moins de 26 ans avec la permanence mensuelle sur rendez-vous en appelant le 04 70 30 15 30. Une permanence est réalisée le 3<sup>ème</sup> mardi après-midi du mois (sur RDV) ;
- **CAF** : informations sur les prestations sociales et accompagnement à l'utilisation du site CAF.fr (création de compte, démarches en ligne, envoi de pièces justificatives...), aux horaires d'ouverture de la Maison de services au public pour la Caisse des Allocations Familiales ;
- **CPAM** : démarches d'accès aux soins, à la prévention et aux remboursements via des visioconférences avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier. Les usagers peuvent être mis en relation directement avec un conseiller, sans rendez-vous le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30, et sur rendez-vous les autres jours ;
- **Ants.gouv** : accompagnement des usagers pour les démarches à effectuer sur le site ants.gouv pour les demandes d'immatriculation, permis de conduire... ;
- **FINANCES PUBLIQUES (DGIFP)** : tous les jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous (soit en contactant la France Services ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) directement). Les rendez-vous auprès des SIP (Service des Impôts des Particuliers) doivent concerner exclusivement :
  - la fiscalité des particuliers : impôt sur le revenu, impôts locaux ;
  - le secteur public local : factures d'eau, cantine, hôpital...
- **JUSTICE** : permanences du délégué du Procureur de la République sur convocation le 2<sup>ème</sup> mardi après-midi et le 4<sup>ème</sup> vendredi après-midi de chaque mois ;
- **UDAF Point Budget** : service gratuit, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières ; avec un accompagnement sur le dépôt et la mise en place des mesures préconisées par la Banque de France (sur rendez-vous).
- **MOBIL'EMPLOI** : accompagne, conseille et loue des véhicules deux roues, sur prescription d'un référent ( Pôle Emploi, Mission Locale, Assistante sociale...) aux personnes en insertion professionnelle, en formation ou en situation d'emploi. (sur rendez-vous)
- **PÔLE EMPLOI** : suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'accompagnement global avec une permanence le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois entre 9h30 et 12h ;
- **SERVICE HABITAT DE VICHY COMMUNAUTÉ** : renseignements sur les aides possibles en matière de rénovation de l'habitat avec la permanence de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie de Vichy Communauté le 1<sup>er</sup> lundi matin de chaque mois à partir de 09h30 ;
- **CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT** : informations et conseils le 2<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois entre 9h et 12h15 ; Rendez-vous et renseignements au 04 70 46 20 20 ;
- **SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE** : Pour accompagner les assurés en difficulté le 3<sup>ème</sup> jeudi matin de chaque mois ;
- **MÉDICAL** :
  - Visites médicales sur convocation avec les services de santé au travail interentreprises de l'Allier ;
  - Un centre médico-psychologique adulte et enfant est également situé au sein de la Maison de services au public uniquement sur RDV.



### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h à 12h et 13h à 17h  
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

26 rue Roger Dégoulange  
03250 Le Mayet-de-Montagne

Tél. : 04 70 59 36 67 ou 04 63 64 72 05  
[msap@vichy-communaute.fr](mailto:msap@vichy-communaute.fr)

## HABITAT

### LA MAISON DE L'HABITAT : UN GUICHET UNIQUE À VOTRE SERVICE

**La Maison de l'Habitat est un ensemble de services publics, réunis à l'hôtel d'agglomération de Vichy Communauté, dont le rôle consiste à apporter un accompagnement neutre et gratuit à toute personne ayant un projet de rénovation, de construction, d'achat ou d'investissement locatif.**

La Maison de l'Habitat, située à Vichy, est un espace conseil ouvert à tous, mis en place par Vichy Communauté, afin d'accompagner les particuliers dans la réalisation de leur projet en matière d'habitat, et notamment en matière de rénovation énergétique. S'y trouvent les bureaux des structures suivantes :

- le service habitat de Vichy Communauté, en charge notamment de l'instruction des demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat (ANAH, Ma prime rénov', aide au ravalement de façades...);
- le service urbanisme de Vichy Communauté, en charge de l'instruction des permis de construire, des déclarations de travaux...;
- l'ADIL03, conseiller juridique et financier ;
- le CAUE, espace conseil en architecture et urbanisme ;
- Action Logement.

Que vous soyez locataires, propriétaires, professionnels du bâtiment, artisans, agences immobilières, architectes... la Maison de l'Habitat vous accompagne dans votre projet. Elle vous offre un large éventail de services gratuits : recherche des meilleures subventions, évaluation énergétique, appui dans les choix des travaux, aide au montage des demandes de subventions, conseils juridiques, recommandations architecturales...

Ce « service public au service du public » assure également une permanence à la Maison France Services du Mayet-de-Montagne le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 12h et à la Maison France Services de Saint-Germain-Des-Fossés le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h.

Prenez rendez-vous à la Maison de l'Habitat sur [www.clicrdv.com/vichycommunaute.fr](http://www.clicrdv.com/vichycommunaute.fr)

#### **Maison de l'Habitat - Vichy Communauté**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

9 place Charles-de-Gaulle 03200 Vichy

04 63 01 10 65

[habitat@vichy-communaute.fr](mailto:habitat@vichy-communaute.fr)

[www.habitat.vichy-communaute.fr](http://www.habitat.vichy-communaute.fr)

## ENVIRONNEMENT

# CO-CONSTRUIRE UN PLAN PAYSAGE ET ÉNERGIE

**En juin 2023, Vichy Communauté a adopté son Plan Paysage et Transition énergétique (PPTÉ). L'objectif ? Mieux maîtriser l'implantation des projets d'énergie renouvelable sur son territoire, avec une attention particulière portée à leur intégration paysagère.**

La communauté d'agglomération entend ainsi répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés via l'adoption de son Plan Climat Air Énergie Territorial, voté en décembre 2021 ; ainsi qu'aux exigences de la démarche « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » TEPOS-CV, qui l'engage à atteindre l'autonomie énergétique du territoire d'ici 2050 en multipliant par trois sa production d'énergies renouvelables par rapport à 2015.

Cette démarche répond aussi au projet de territoire AGIR 2035, dont l'un des axes est dédié à l'innovation dans la lutte contre le changement climatique.

Depuis septembre 2021, une soixantaine de citoyens, élus et professionnels se sont régulièrement réunis en groupe de travail, afin de réfléchir sur la manière d'adapter au mieux les projets d'énergie renouvelable au territoire. Un travail pédagogique de prospective a également été mené autour de 4 sites pilotes pédagogiques situés sur le territoire pour envisager de façon plus concrète la manière d'intégrer ces énergies au paysage vécu.

## Quel bilan, après un an d'émulation collective ?

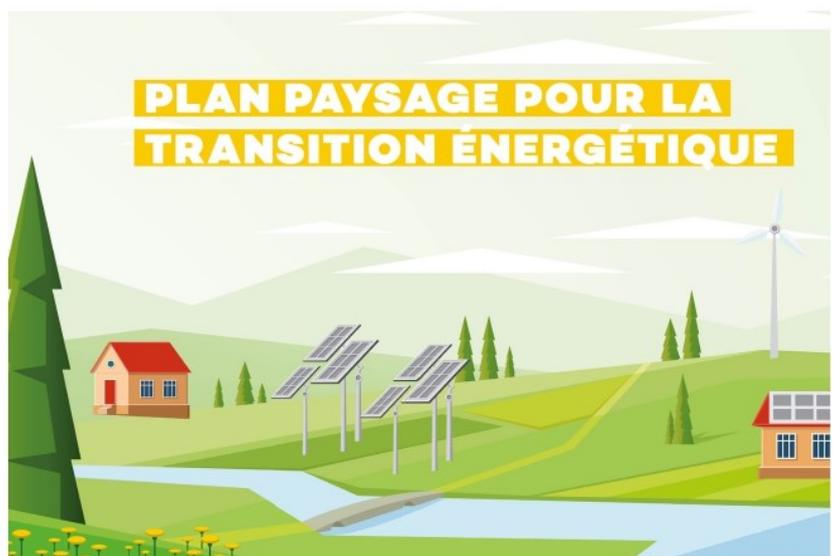
- L'information et la concertation des citoyens comme préalable indispensable à tout projet de développement d'énergie renouvelable.
- La formulation de préconisations paysagères à intégrer à tout nouveau projet : plantation de haies, marges de recul, utilisation de matériaux adaptés au contexte paysager, positionnement des installations dans leur environnement...
- Une réflexion sur le portage même des projets : éviter un développement anarchique des projets et adopter une posture engagée et partenariale avec le secteur privé pour atteindre les objectifs de production.
- L'identification de zones où l'implantation de projets requiert une attention particulière sur le volet paysager (cônes de vue, routes belvédères, bords d'Allier...) et de zones d'exclusion des projets (vallées encaissées, forêts présümées « anciennes », ...)
- Une volonté d'adapter les projets en fonction des réalités et des ressources de chaque entité paysagère du territoire.
- La volonté de viser prioritairement des zones déjà artificialisées, ou en attente de requalification pour implanter les projets (friches industrielles, sites pollués, délaissés routiers, anciennes carrières...) dans le but d'en limiter l'impact sur l'environnement et le cadre de vie.

## Et après ?

Avec la loi nationale d'accélération pour la production d'énergies renouvelables le 10/03/2023, les 39 communes de Vichy Communauté sont tenues d'identifier des zones préférentielles pour implanter des projets. En cela, le Plan Paysage & Énergies de l'agglomération est un précieux outil. Vichy Communauté a organisé 4 réunions en début d'automne pour présenter cette démarche aux élus municipaux, et leur proposer un accompagnement dans la définition de leurs « zones d'accélération ».

Par ailleurs, l'agglomération a programmé la traduction des préconisations issues du Plan Paysage & Énergies dans ses documents d'urbanisme, afin d'en garantir l'application concrète.

Enfin, le déploiement d'actions opérationnelles du PPTÉ a débuté dès cet été.



## PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

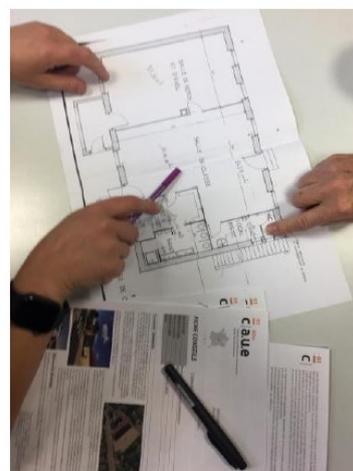
### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne gratuitement les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation



Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet [www.caue03.com](http://www.caue03.com).

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert tous les jours de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou [contact@caue03.fr](mailto:contact@caue03.fr)

### HAUT DÉBIT

## VERS UN TERRITOIRE ENTIÈREMENT COUVERT PAR LA FIBRE

Envoyer et recevoir des fichiers volumineux, passer des appels vidéo en bonne qualité... L'accès à Internet en très haut débit est devenu un besoin pour nombreux particuliers et entreprises.

Orange et la Région, via le contrat public privé « Auvergne très haut débit » poursuivent le déploiement de la fibre sur le territoire de l'agglomération. D'ici fin 2023, la majorité des foyers du territoire sont raccordables à la fibre.

### J'habite en zone d'intervention publique

Le réseau fibre est déployé par la Région et le Département.

Pour les communes de La Montagne Bourbonnaise et la commune de Saint-Pont, de nouveaux engagements des collectivités ont été pris en septembre. Il est donc prévu une généralisation de la couverture FttH à l'horizon 2025 sur le Département de Allier, au lieu de 74% logements raccordables en 2022 (équivalent à 91% logements couverts) comme prévu initialement.

Le rythme des déploiements dans cette zone d'initiative publique reste constant.

Je consulte la carte d'éligibilité sur [www.auvergne-numerique.fr](http://www.auvergne-numerique.fr).

Je peux aussi tester ma ligne sur [www.auvergne-numerique.fr/tester-ma-ligne](http://www.auvergne-numerique.fr/tester-ma-ligne)

- Si un raccordement est possible, le site proposera de remplir le formulaire pour demander un raccordement.
- S'il s'agit d'un logement récent, le site indiquera logement neuf. Il est alors possible de demander une analyse en vue d'un éventuel raccordement : <https://www.auvergne-numerique.fr/demande-de-raccordement>.

Si je ne suis pas éligible à la fibre, je me rends sur [maconnexioninternet.arcep.fr](http://maconnexioninternet.arcep.fr) ou [www.auvergne-numerique.fr](http://www.auvergne-numerique.fr) pour consulter les différentes technologies auxquelles j'ai accès.

Une question ou un problème concernant un cas particulier sur le périmètre du Réseau d'Initiative Publique ? Un formulaire en ligne est à votre disposition sur [www.auvergne-numerique.fr/demande-de-raccordement](http://www.auvergne-numerique.fr/demande-de-raccordement)

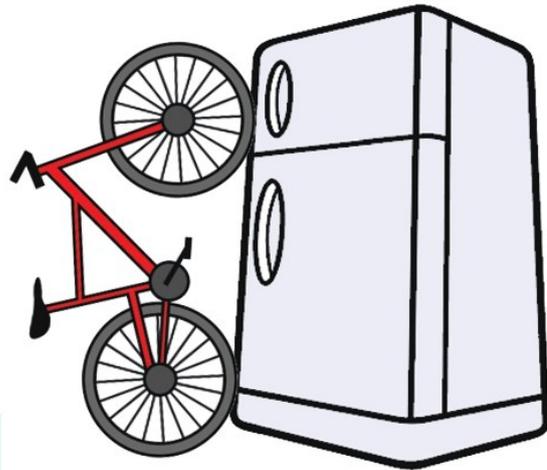


SICTOM  
SUD-ALLIER

# ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2024

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



## LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
  - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
  - >> Ferrailles diverses
  - >> Bidons et pots métalliques VIDES
  - >> Chaudières, poêles à bois
  - >> Grillage, fils de fer et barbelés
  - >> Sommiers, matelas à ressorts
  - >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Equipements électriques et électroniques**
  - >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...
- **Engins avec ou sans moteur + divers**
  - >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

## CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A LE MAYET DE MONTAGNE,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

le jeudi 4 avril 2024

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire



Êtes-vous sûr de  
vouloir les jeter ?  
Associations, recyclerie,  
ou vente permettent de  
donner une seconde  
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



Panneau  
Pocket

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS



## Consignes

- \* La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue
- \* Les objets sont à sortir **IMPERATIVEMENT** la veille de la collecte
- \* Les objets doivent être déposés sur le domaine public
- \* Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer



## Objets collectés

### Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériels agricoles, remorques, petits tracteurs, mobylettes, vélos, scooters, tondeuses, motoculteurs  
Pneus de voiture sur jantes  
Ferrailles diverses  
Bidons et pots métalliques VIDES  
Chaudières, poêles à bois  
Grillage, fils de fer et barbelés  
Sommiers, matelas à ressorts  
Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage

### Equipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, laves-linge, laves-vaisselle, écrans, ordinateurs...



## ...Liste non exhaustive...

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté



## Objets refusés

Mobilier en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)

→ Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset sinon déchetterie

Tout sanitaire en faïence  
Cuves plastiques, tuyaux PVC...  
Mobilier, fenêtres et portes avec vitrage  
Pneus sans jante  
Bois (troncs, souches, branchages, palettes, portes)  
Gravats  
Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés

→ Déchetteries

Tôles, plaques fibrociment  
→ Déchetterie de Bayet, service payant

Matelas en mousse ou laine  
→ Déchetteries

Bâches agricoles  
→ Contacter la Chambre d'Agriculture

Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression  
→ A rapporter aux revendeurs

Cuves métal sauf si elles sont coupées en morceaux

Caravanes

## HORAIRES DÉCHETERIE

		LUN- DI	MARDI	MERCREDI	JEU- DI	VENDREDI	SAMEDI
<b>ÉTÉ</b> du 1 <sup>er</sup> mars au 31 octobre	MATIN	<b>FERMETURE</b>	9 h 15 à 12 h 00		<b>FERMETURE</b>	9 h 15 à 12 h 00	
	APRÈS-MIDI		14 h 00 à 17 h 45			14 h 00 à 17 h 45	14 h 00 à 16 h 45
<b>HIVER</b> du 1 <sup>er</sup> novembre au 29 février	MATIN		8 h 45 à 12 h 00			8 h 45 à 12 h 00	
	APRÈS-MIDI		13 h 30 à 16 h 45			13 h 30 à 16 h 45	

## AVERTISSEMENT

Les dépôts sauvages d'ordures relèvent d'une incivilité caractérisée et peuvent entraîner pour son auteur une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Un déchet en appelle toujours un autre et chacun doit s'efforcer de pas être un des maillons de cet incivisme.

« Agissons ensemble pour un environnement plus propre. »

JEUNESSE

## PASS'AGGLO : DES RÉDUCTIONS POUR LES 11-18 ANS

Le Pass'agglo de Vichy Communauté permet de favoriser la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes, âgés de 11 à 18 ans et domiciliés dans une des 39 communes de l'agglomération. Cette carte nominative permet notamment d'obtenir une aide financière annuelle de 70 €, utilisable auprès de partenaires, tels que le cinéma ou le Stade Aquatique (liste disponible sur [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)).

En vente sur le portail famille ou à l'Hôtel d'agglomération à Vichy, place Charles-de-Gaulle, il permet aussi de :

- financer une inscription dans un établissement ou une association culturelle ou sportive du territoire,
- bénéficier de réductions pour des manifestations et/ou activités culturelles ou sportives du territoire,
- ou bien encore de financer l'achat de prestations culturelles ou sportives, et de consommer des activités de loisir.

Le Point Information Jeunesse est chargé de l'animation de ce dispositif auprès des jeunes pour en expliquer le fonctionnement.

## TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) SECTEUR DU MAYET-DE-MONTAGNE

### COMMUNES DU SECTEUR :

- Arfeuilles
- Arronnes
- Châtel-Montagne
- Châtelus
- Ferrières-sur-Sichon
- La Chabanne
- La Chapelle
- La Guillermie
- Laprugne
- Lavoine
- Le Mayet-de-Montagne
- Molles
- Nizerolles
- Saint-Clément
- Saint-Nicolas-des-Biefs

Vous habitez l'une de ces communes, vous pouvez utiliser le transport à la demande pour vous rendre au Mayet-de-Montagne.

**C'est facile, appelez le :**

**04 73 31 82 00**  
(Numéro gratuit)

Réservez votre déplacement, on vient vous chercher à votre domicile.

LE LUNDI				
<b>Arrivée au Mayet-de-Montagne</b>	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>ème</sup> horaire	3 <sup>ème</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Place aux foires - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	7:50*	9:00	12:50	*Avec la ligne F à destination de Vichy
<b>Départ au Mayet-de-Montagne</b>	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>ème</sup> horaire	3 <sup>ème</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Places aux foires - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	11:30	13:05*	18:25*	*Avec la ligne F à destination de Vichy
LE MERCREDI				
<b>Arrivée au Mayet-de-Montagne</b>	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>ème</sup> horaire	3 <sup>ème</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Places aux foires - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	7:50*	9:00	13:30*	*Avec la ligne F à destination de Vichy
<b>Départ au Mayet-de-Montagne</b>	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>ème</sup> horaire	3 <sup>ème</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Places aux foires - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	11:30	13:30 <sup>(1)</sup>	18:25*	<sup>(1)</sup> Avec la ligne F en provenance de Vichy (période scolaire uniquement) *Avec la ligne F à destination de Vichy
LE SAMEDI (sauf Arfeuilles et Châtelus)				
<b>Arrivée au Mayet-de-Montagne</b>	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>ème</sup> horaire	3 <sup>ème</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Places aux foires - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	7:50*	9:00	12:50*	*Avec la ligne F à destination de Vichy
<b>Départ au Mayet-de-Montagne</b>	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>ème</sup> horaire	3 <sup>ème</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Places aux foires - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	11:30	13:05*	18:25*	*Avec la ligne F à destination de Vichy

\* Les horaires des lieux de dépose avec correspondance sont à respecter.  
Horaires susceptibles de modifications au cours de l'année.

## C'est à vous de jouer !



Les 2 éditions 2023 du « Crocoule Express Monts de la Madeleine » ayant affiché complet, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) propose 2 nouvelles dates en 2024 : les Dimanche 21 avril et 26 mai.

Le SMMM a commandé, ce jeu d'aventure unique à « Crocoule Mag », le magazine pour les parents à court d'idées, dans l'objectif de mettre en avant, de façon ludique, le massif.

Cette nouveauté, lancée en 2022 en Haute Loire, est une première dans les départements de la Loire et de l'Allier.

Ne manquez pas l'occasion, elle ne se renouvellera pas.

*Comment faire ?*

**Pour participer à ce jeu insolite, construit sur le concept de Pékin Express, constituez l'équipage de votre voiture, pourquoi pas intergénérationnel, entre amis, en famille, entre inconnus... ! (3 personnes minimum, 6 ans minimum).**

Choisissez votre date : les Dimanche 21 avril ou 26 mai 2024.

**Puis, au départ d'Ambierle, partez à la conquête de ce massif, encore mystérieux, les Monts de la Madeleine. Et osez relever le défi, résoudre les énigmes, remporter les épreuves...**

**Rencontres, Amusement et Souvenirs garantis même si votre équipe de choc ne gagne pas la course.**

**Et les fans de Pékin Express en redemanderont !**

*A noter*

🚗 3 à 5 personnes par voiture, en famille ou entre amis 🚗

👤 de 6 à 99 ans 🍷

🏞️ 4 villages à parcourir à travers le massif des Monts de la Madeleine 🏞️

👨🔍 1 journée à jouer les détectives et les aventuriers ! 🗨️

🎁 des places dans un parc d'attraction (Futuroscope ou équivalent) à remporter pour toute l'équipe gagnante qui fera le meilleur chrono ! 🕒

💰 50 euros par voiture 💰

**Information, réservation au 06 46 68 45 52 ou sur <https://crocoule.org/evenements/>**

Ce jeu vous est proposé par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine [www.montsmadeleine.fr](http://www.montsmadeleine.fr) -

"[Madeleine Massif](#)" sur facebook.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS



Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

**2024**

### Dates à retenir :

- 6 avril : soirée disco et élection de la Miss Montagne Bourbonnaise
- 13 avril : Bal du printemps
- 18 et 19 mai : Fête patronale
- 21 juin : relais de la Flamme Olympique, Fête de la musique
- 22 juin : Foire agricole
- 14 Juillet : Fête Nationale
- 31 août : Bal de la rentrée
- 2 novembre : Bal d'Halloween
- 7 et 8 décembre : Marché de Noël



Surprises en cours d'année

Contact : Josiane TARTARIN Présidente : 06 76 40 01 10

Mail : [comitedesfetesdumayet@orange.fr](mailto:comitedesfetesdumayet@orange.fr)

# **Amis de la Montagne Bourbonnaise**

**Des hommes et des femmes qui donnent gracieusement du temps pour l'Artisanat et l'Animation sur la région.**



**Marché aux Puces**



**Maison de l'Artisanat**



**Spectacles petits et grands**



**Foire aux Paniers**



**Bibliothèque**



**Musée de la vannerie**



**Concerts**



## AMICALE LAÏQUE

L'année 2022/2023 a gardé le cap, nous avons comptabilisé une soixantaine de licenciés.

1° le judo : nos 18 jeunes ont progressé tout au long de la saison en suivant les cours de leur professeur, M. Pierre LAFAURE.

Ils ont tous réussi leur passage de ceinture en juin 2023.

Chacun de nos judokas a pu participer au tournoi de Vendat et de Cusset où plusieurs d'entre eux se sont distingués.

La saison 2023/2024 repart sur de bonnes bases avec plusieurs nouveaux.

2° le tennis de table : comptait 25 licenciés qui ont participé au championnat régional et départemental.

Une équipe joue en régionale 3, la seconde en division 1 et les jeunes en division 2 et 3.

En juin, l'équipe fanion termine seconde de sa poule et a accédé en régionale 2.

L'équipe réserve accède au niveau pré-régional.

Les deux équipes de jeunes finissent leur championnat à la 6<sup>ème</sup> place.

3° atelier chant traditionnel : 17 personnes ont été inscrites et toujours autant de motivation.

Nous avons continué le travail entrepris : mémorisation, pose de voix, souffle.

Nous avons organisé une troisième veillée de Mai en partenariat avec le Comité des Fêtes de St Clément : bon bilan.

Nous avons bon espoir de continuer à faire tourner cette veillée dans la Montagne Bourbonnaise et recruter plus de « voix masculines ».

Les personnes qui désirent nous rejoindre ou s'inscrire à l'une ou l'autre de ces activités, peuvent joindre :

M. Jean-Claude DECABANE, Président, Responsable tennis de table	au 06.80.37.14.99
M. ROME Claude, Trésorier	au 06.40.40.04.10
Mme ROMANET Simone, Secrétaire	au 06.40.40.04.10
M. CHARDIER Jérémy, Responsable judo	au 07.60.74.14.71
Mme Bach Marie-Thérèse, Responsable « chants traditionnels »	au 06.75.68.69.58

# LE CENTRE SOCIAL VOUS ACCOMPAGNE

## UN NOUVEAU PROJET SOCIAL 2024 - 2027

Le Centre Social Rural de la Montagne Bourbonnaise vous accompagne à travers son nouveau projet social. Les objectifs principaux sont de maintenir une offre porteuse de lien social ainsi que de favoriser le développement local et la dynamique du territoire en renforçant sa notion de lieu accueil et sa stratégie de communication.

### RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil, information et orientation des parents et des assistants maternels

Animation collective tous les mardis matins

### PETITE ENFANCE



### CRÈCHE

"LA FÉEBOUTCHOU"

Pour tous les petits jusqu'à 4 ans  
ouvert de 7h30 à 18h30  
du lundi au vendredi  
06 85 19 86 48

### ENFANCE



### ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les enfants de 3 à 12 ans.  
Activités de tout type, sorties et projets !  
tous les mercredis et les vacances scolaires

### JEUNESSE

POUR LES JEUNES DE 11 À 17 ANS  
Accompagnement de projets, animations, sorties, séjours  
le week-end et les vacances scolaires  
RDV des ados les vendredis soirs de 17h à 20h



### FAMILLE



### SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Rendez-vous parents/enfants le mercredi matin  
Actions ponctuelles

### ÉVÈNEMENTS TOUS PUBLICS

Soirées jeux, bourses aux vêtements, puériculture et jouets,  
chasse aux oeufs, roller disco, rando-poussettes, soirées lectures

### SENIORS

### ATELIERS PRÉVENTION SENIORS

Initiation informatique, sorties, ateliers mémoire,  
séjours, ateliers gourmands, ateliers créatifs



CENTRE SOCIAL DE LA MONTAGNE  
BOURBONNAISE

24 Rue Roger Degoulange  
03250 Le Mayet de Montagne  
04 70 59 71 42

[csr.montagne-bourbonnaise@orange.fr](mailto:csr.montagne-bourbonnaise@orange.fr)



centresocialruraldelamontagne  
bourbonnaise

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Poterie, couture, zumba, roller, gym, aikido, école de pêche, bains sonores, yoga, gym d'entretien...

### ET DES SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE

Portage de repas à domicile, service mandataire



## COMITÉ DE JUMELAGE LE MAYET—VOGT

Les communes Le Mayet de Montagne et Vogt sont jumelées depuis le 6 juin 1992 .

Suite aux « années COVID », nous avons pu fêter nos 30 années d'amitié passées ensemble. C'est donc le week-end de Pentecôte que nos amis allemands nous ont rendus visite.

Au cours de ce week-end, nous avons participé au défilé et à la retraite aux flambeaux le samedi soir. Le dimanche, nous avons pris la direction de Lavoine où nous avons visité la Scie à eau, l'Horloge à bille, le Musée du bois. Ces visites ont été appréciées de nos hôtes. Puis, nous avons déjeuné au restaurant L'Auberge des Bois Noirs. Dans l'après midi, nous étions attendus à la Cave Mayétoise pour une dégustation de vin et autres spiritueux. En soirée, nous avons eu le buffet des familles où il y a eu des discours retraçant les 30 années de jumelage et la traditionnelle remise de cadeaux entre les deux communes. Les allemands, qui pour diverses raisons n'étaient pas de ce voyage, nous avaient écrit des cartes postales. Le lundi matin, une messe a été célébrée en l'église du Mayet avant leur départ.

L'amitié, qui nous unie depuis toutes ces années, est très forte, et malgré les deux années sans se réunir, nos retrouvailles sont restées intactes.

De ce fait, nous sommes invités à fêter les 30 ans de jumelage, chez eux, le week-end de l'ascension 2024.

Pour financer ces échanges, nous organisons loto, belote, poule au riz, afin de récolter des fonds.

Le président et les membres du bureau du Comité de Jumelage vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2024.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président :

Dominique MOUSSIÈRE : 06-50-97-21-00

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Si vous êtes accidentés du travail, de la route, de la vie, handicapé, malade, invalide...

Vous n'êtes pas seul !

Venez nous rejoindre, nous sommes 2 000 adhérents sur le département de l'Allier.



Avec nous, défendez-vous.

Connaissez-vous tous vos droits ? Nous vous les ferons connaître.

Depuis toujours, nous nous battons pour que chacun soit respecté dans ses droits et sa dignité.

Dans tous les cas de litige, nos permanents juridiques défendent votre cause et vous assistent devant les juridictions.

Nous avons tissé des liens avec des médecins et des avocats.

À nous tous, nous saurons peser en votre faveur dans le sens de la justice, à travers votre cause, nous défendons celle de tous.

Adhérez à la F.N.A.T.H., c'est rompre avec la solitude.

Adhérez pour vous, adhérez pour tous.

Correspondant de la section LE MAYET-DE-MONTAGNE :

Monsieur Alain LAURENT

Le Bourg, 03250 LAPRUGNE.

Tél. : 06-61-26-35-70 ou 04-70-58-60-90 Merci de laisser un message.

Groupement de l'Allier -98 rue de Paris - 03000 MOULINS. Tél. : 04-70-46-17-95



## SOLIDABROC

Solidabroc est une association créée en décembre 2013, ayant pour but de faciliter la **Solidarité** dans tous les domaines au sein de la Montagne Bourbonnaise et ses environs.

Celle-ci se traduit par différentes activités :

- **la récolte de biens** présentant un intérêt ou une utilité pour certains, alors que d'autres n'en ont plus besoin (meubles, livres, vêtements, matériaux,

électroménager, etc.).

- **leur redistribution** à des prix minimes à **tout public** dans le local de vente.

- un **accueil** où la convivialité, le partage, la rencontre, l'échange, le respect et la valorisation de chacun permettent une vie plus confortable et la création de liens sociaux.

Solidabroc, par ses différentes actions, facilite ainsi une **ouverture vers des liens sociaux à dimension plus humaine** et amène aussi à une prise de conscience sur les réalités environnementales actuelles.

Les bénévoles sont présents pour :

- \* La mise en place les jours de vente les lundis,
- \* L'organisation des "solida'croque" certains samedis festifs,
- \* Le tri et la mise sur cintre,
- \* D'autres activités actuellement en attente (atelier) ou de nouvelles à créer ensemble.



### SOLIDABROC

Centre Social, rue Dégoulange 03250 Le Mayet-De-Montagne

solidabroc@lilo.org / 04-77-62-18-42

**Vente les lundis de 9h00 à 12h00 et le second samedi de chaque mois de 9h30 à 16h30.**

## LES RESTOS DU CŒUR

Le centre du Mayet de Montagne est un des 21 centres de l'Association Départementale des Restos du Cœur de l'Allier.

Il est installé 22 rue Roger Dégoulange dans des locaux mis à disposition par Vichy Communauté.

Le centre compte une dizaine de bénévoles.

La vocation des Restos en cette période difficile est l'assistance aux personnes démunies.

Si le point d'entrée reste l'aide alimentaire (soumise à conditions), toute personne qui fait la démarche difficile d'en passer la porte aura l'assurance d'un accueil chaleureux, d'une écoute attentive et d'un accompagnement dans la mesure de nos compétences.

Cet été 2023 nous avons distribué 6200 repas à 35 familles soit 69 personnes.

Ces chiffres sont sensiblement équivalents à ceux de la campagne d'hiver 2022/2023.

Les denrées alimentaires sont fournies par l'entrepôt départemental des Restos situé à Montluçon et aussi par la ramasse à l'Intermarché du Mayet.

La campagne d'hiver 2023 démarre le 21 novembre.

La distribution se déroule tous les vendredis après-midi à partir de 14 heures.

Pour tous renseignements complémentaires merci d'appeler le 04-70-58-38-34.

L'équipe des Restos du Mayet



## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Les Mayetoises et Mayetois de plus de 70 ans se sont réunis le 5 novembre dernier autour du traditionnel repas organisé par l'équipe du .C.C.A.S et, préparé avec brio par l'Atelier Mayetoise.

C'est une journée de partage et convivialité, l'ambiance étant assurée cette année par le groupe "Paso Disco".

Cette soirée s'est terminée par une soupe à l'oignon préparée par l'équipe.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Un bon d'achat est remis aux personnes n'ayant pas pu assister au repas.

Un colis est distribué aux personnes séjournant en maison de retraite

Les membres du C.C.A.S. étudient également les dossiers d'aide sociale. Leur avis n'est que consultatif.

Les enfants nés au cours de l'année 2023 peuvent prétendre à 20 € en partenariat avec la banque.



## **C.A.T.M. et VEUVES LE MAYET-DE-MONTAGNE - NIZEROLLES - SAINT-CLÉMENT**

La section des Anciens Combattants présidée par François THERRIAUD depuis 2022 et accompagné par Henri CARTON et Pierre FRAMONT, vices-présidents.

Elle compte 20 C.A.T.M. et 22 veuves.

La section a le devoir de mémoire. Elle participe à la journée de la déportation, au fleurissement des stèles en Montagne Bourbonnaise sans oublier :

- ◇ le 8 mai - anniversaire de la Libération,
- ◇ le 11 novembre - Armistice de la guerre 14 - 18,
- ◇ le 5 décembre - commémoration de la fin en Afrique du Nord.

La lettre de l'U.F.A.C. du Président C.A.T.M. des 8 mai et 11 novembre est lu par des enfants de l'école communale Yves Duteil et deux jeunes de l'école portent la gerbe au monument aux morts.

Un grand merci à ces jeunes.

Merci aux portes drapeaux pour leur dévouement tout au long de l'année.

La section s'est réunie en assemblée générale en présence de Monsieur le délégué cantonal André AUGER, délégué cantonal A.C.P.G.-C.A.T.M. et veuves.

Le repas du 8 mai, C.A.T.M. et veuves étaient réunis autour d'un bon repas à l'Atelier Mayetoise.

À Noël, les veuves reçoivent une fleur chaque année.



# L'E.H.P.A.D. RÉSIDENCE DU PARC



Spectacle des starlines

## LES REPAS

Goûter à La Loge des Gardes



Repas du beaujolais nouveau



Moment de détente avec la nouvelle baignoire balnéothérapie



Sortie à l'hippodrome le 19 juin

Parc floral Lapalisse



## LES SORTIES EXTERIEURES

Sortie à la comédie musicale de Sanssat le 30 juin

Défilé des élèves du lycée

Violoniste appréciée de tous les résidents



Achat du piano avec une partie de la subvention de la mairie



Résumé des différentes activités en 2023 à La Résidence Le Parc

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

## CLUB DE L'AMITIÉ

Retraités du Mayet-de-Montagne  
Les Platanes, 4 Avenue Chabrol, 03250 le Mayet de Montagne

Le Club de l'Amitié a poursuivi ses activités tout au long de cette année 2023.

Être adhérent au club, c'est partager des activités avec d'autres personnes de la commune, c'est rompre l'isolement pour certains, c'est vivre au milieu d'un groupe.

Le jeudi, tout au long de l'année, le club organise des rencontres.

À partir de 14 h 00 les adhérents jouent aux cartes, belote ou tarot, à divers jeux de société tels le scrabble, le triamino, le rummy-cub, etc...

Plusieurs sorties sont effectuées en cours d'année.

Le club participe aux activités proposées par le Centre social du Mayet.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en février 2024.

Les personnes qui désirent s'inscrire au club peuvent joindre les responsables décrits ci-dessous.

Le bureau est composé principalement de

Monsieur Jean-Claude DECABANE , Président

Monsieur Jacky DRIJARD, Trésorier

Madame Colette DECABANE , Secrétaire

Le Président, Jean-Claude DECABANE



## RANDONNÉE SÉNIORS EN MONTAGNE BOURBONNAISE

*La raison d'être de notre association, est de rassembler des femmes et des hommes autour d'un objectif commun.*

*Pour la "**Randonnée Séniors en Montagne Bourbonnaise**" celui-ci est de maintenir en forme le plus longtemps possible les personnes qui y adhèrent.*

*Pour y parvenir, la **RSMB** organise des activités régulières et ponctuelles, tant physiques que culturelles à la découverte de la Montagne Bourbonnaise.*

*Nos activités principales étant les randonnées pédestres et les randonnées en raquettes à neige l'hiver.*



Le Secrétaire Général : *Michel Champion*



## HARMONIE "LES ENFANTS DE LA MONTAGNE"

Notre association se compose :

**d'une école de musique** : qui propose des cours :

**d'éveil musical** qui s'adresse à des enfants âgés de 4 à 7 ans.

**de formation musicale (solfège) et de pratiques instrumentales** (saxophone, de trompette, de flûte, de clarinette, de cor et d'accordéon) **pour des élèves âgés de 7 à 77 ans (ou plus...).**

**d'une harmonie** qui est jumelée avec l'Union Musicale d'Arfeuilles. Notre formation musicale est disponible tout au long de l'année pour animer fêtes et manifestations diverses d'associations...

**Nous vous proposons différents styles musicaux : variété, banda, fanfare...**



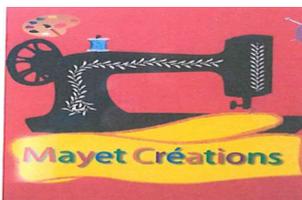
Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter : [harmoniemayet@gmail.com](mailto:harmoniemayet@gmail.com)

### EN 2024, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS

- **Samedi 27 ou dimanche 28 avril** : Concert de Printemps au Mayet de Montagne,
- **Samedi 21 septembre** : Repas dansant à partir de 20 h. Ambiance assurée !!!

**Dimanche 22 décembre** : Loto avec de nombreux lots de valeur à gagner.

MERCI à tous ceux qui nous encouragent dans nos actions et nos projets. MERCI à tous les bénévoles qui permettent à l'association d'exister. MERCI également à la commune du Mayet de Montagne, au Conseil Départemental et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour leurs soutiens.



### MAYET CRÉATION

Mayet Création vous reçoit les mercredis et vendredis de 14 h 00 à 17 h 00 à la Résidence des Platanes, située 4 avenue Chabrol afin de découvrir ou re-découvrir le plaisir de créer en couture, tricot, broderie, création de costume ainsi que le travail du bois.

Nous organisons aussi des formations sur machine à coudre ou autre, le tout dans une ambiance chaleureuse.



## Les Starlines : une nouvelle année en perspective

Notre association a été créée en 1989, afin de permettre la découverte de notre sport : celui des majorettes, de la pratique du pompon, du twirling ainsi que de la danse à des jeunes filles et des jeunes garçons.

Pour cela de nombreux-ses bénévoles gravitent autour de ces athlètes : leurs coaches, leurs administrateurs mais aussi toutes les personnes qui nous aident à organiser de nombreux évènements. Pour nous, c'est une évidence : « Ensemble, nous sommes plus forts » !

L'année passée, nous avons pu organiser différents évènements tels qu'un repas dansant en février mais aussi un spectacle en juin.

**La Section Loisir** a pu danser dans différents lieux : Montmarault, Le Mayet de Montagne, Molles, Laprugne, Lapalisse et Vichy.

**La Section Compétition** quant à elle s'est agrandie et a dansé lors de compétitions nationales mais aussi à l'international pour 4 de nos athlètes, par exemple :

- Lors du Championnat de France à Boulogne sur Mer en France ;
- Lors de la Coupe des Nations à Liverpool en Angleterre ;
- Lors du Championnat d'Europe à Plovdiv en Bulgarie.

Elles ont ramené de beaux titres au sein de notre Montagne Bourbonnaise comme celui de **Championnes d'Europe en Équipe Senior Batonflag** pour Léa Hernandez, Kimberley Gadet, Amélie Vernay et Clémentine Matichard.



Il est maintenant temps de penser à notre nouvelle année. Nous venons de la commencer avec déjà beaucoup de projets en tête pour **les 23 bénévoles de notre association**.

Nos effectifs ont encore augmenté avec **36 danseurs-ses en section loisir dont 17 en section compétition**. Grâce à leurs différentes monitrices Jeanne NODARI, Marine MONTERO, Amélie VERNAY, Clémentine MATICHARD et Kimberley GADET nous espérons leur faire passer une belle année sportive.

C'est ce que nous avons à cœur au sein de notre nouveau **conseil d'administration** composé de Aurélie LAURENT (présidente), Blandine LAURAND (trésorière), Léa RAMILIEN (secrétaire), Amélie VERNAY (membre du CA), Kimberley GADET (membre du CA), Marine MONTERO (membre du CA), Florence VERNAY (membre du CA) et Léa HERNANDEZ (membre du CA).

Si vous souhaitez des renseignements, contactez-nous à [majoretteslesstarlines@gmail.com](mailto:majoretteslesstarlines@gmail.com)

 Majorettes Twirling Les Starlines du Mayet de Montagne

 Les\_Starlines

« Plus vite, Plus haut, Plus fort – Ensemble »

## ENTENTE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE



L'Entente Sportive Montagne Bourbonnaise, créée au début des années 2000, continue son évolution. Ses 200 licenciés (60 séniors garçons, 23 séniors féminines, 45 dirigeants et les jeunes filles et garçons de chaque catégorie, de 5 à 18 ans) occupent les terrains des communes de la Montagne Bourbonnaise à l'occasion des entraînements et rencontres.

La principale satisfaction de cette année 2023 est à porter au crédit de l'équipe sénior masculine qui, forte d'une belle saison 2022/2023 en 3<sup>ème</sup> division, évolue cette année au niveau supérieur.

Les autres points positifs de la saison en cours (2023/2024) sont : le passage de l'équipe sénior féminine au jeu à 11 sur grand terrain dans le championnat de 1<sup>ère</sup> division départementale, alors qu'elle évoluait ces dernières années sur petit terrain, à 8 joueuses.

La création d'une équipe 3 grâce à un effectif suffisant pour alimenter 3 équipes séniors masculines, chose qui n'avait pas été possible la saison

dernière.

Le stade du lac des Moines est utilisé cette année par plusieurs équipes :

- l'équipe masculine 1 pour ses rencontres de championnat à domicile
- l'équipe masculine 3 pour la plupart de ses rencontres
- l'équipe U18 (au sein du groupement Avenir Sud Bourbonnais) pour une partie de ses matchs
- les équipes U7-U9, pour leurs entraînements, et les quelques plateaux organisés à domicile



Le gymnase de la Boulaire est également utilisé pour des entraînements lorsque les conditions climatiques sont trop mauvaises pour jouer en extérieur

La salle de la Boulaire accueille la désormais traditionnelle Fête de la St Patrick, courant mars, avec chaque année un peu plus de participants à cette soirée qui sera à nouveau organisée le samedi 16 mars 2024, et à laquelle nous vous attendons nombreux !

Le Bureau et l'équipe dirigeante de l'ESMB remercient la municipalité du Mayet de Montagne pour la qualité et l'entretien de ses installations qui permettent aux adeptes du football de pouvoir l'exercer sur notre territoire, dans d'excellentes conditions.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à toutes les mayetoises et tous les mayetois une excellente année 2024, pleine de bons moments, sur le stade du lac des Moines ou ailleurs !

Président : Gilles AFFAIRE  
Trésorier : Sébastien CAILLOT  
Secrétaire : Franck VERNEZY



*Pour inscrire vos enfants ou prendre des renseignements sur toutes les catégories, contactez Gilles (06-11-57-37-89) ou Franck (06-65-73-40-57)*

*N'hésitez pas à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram, pour suivre notre actualité.*



*Un grand merci à tous les donneurs qui se sont présentés cette année,  
193 poches ont été prélevées et 23 nouveaux donneurs nous ont rejoints.*

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. **Vous êtes irremplaçables !**

Pour rappel, un homme peut donner 6 fois et une femme 4 fois par an, en laissant un minimum de 8 semaines entre chaque don de sang. Concernant le plasma, il est possible de faire 24 dons par an, espacés de 2 semaines. Pour une prise en charge plus rapide, pensez à prendre rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr>. Vous pouvez demander à France Services au Mayet de Montagne de vous aider dans cette démarche en appelant au 04.63.64.72.05. **Actuellement, les réserves sont au plus bas. Agissons tous ensemble en donnant notre sang !**



#### Dates des collectes 2024

**Jeudi 29 Février : Le Mayet de Montagne**

**Vendredi 3 mai : Nizerolles**

**Mercredi 31 juillet : Ferrières-sur-Sichon**

**Mercredi 16 octobre : Le Mayet de Montagne**

Pensez à donner votre plasma en appelant l'EFS

**04 70 34 86 10**

Des navettes peuvent être programmées pour faciliter les trajets.

JOYEUX  
NOËL et  
BONNE  
Année



## LES SABOTS DORÉS

Cette année nous avons eu des animations riches de rencontres.

Nous sommes allés danser, jouer racontant des histoires dans les maisons de retraite, Age et Vie au Mayet, le Lys à Vichy, au Vernet, à Cusset.

Nous sommes allés animer un CCAS à Saint-Pourçain-sur-Besbre et une brocante à Bert.



Tous ont été heureux de nous revoir après ces périodes de COVID ou tout était au ralenti !

Notre assemblée générale s'est terminée autour d'un repas au Chier et cet automne nous sommes allés au cabaret de Villerest l'Auberge du barrage.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux danseurs, si vous aimez danser, venez essayer, c'est gratuit et convivial. On fait des répètes tous les 15 jours au Mayet.

Pour tous renseignements contactez Mme GAGNOL Isabelle au 06 74 60 47 12



## LES SAPEURS POMPIERS

L'année 2023 s'achève avec une activité opérationnelle qui avoisine les 400 interventions ( sans aucun caprice de la météo), nous sommes confronté quotidiennement à des situations qui nous rappelle que le danger est présent même en zone rurale et qu'il n'a pas de visage. Pour faire face et répondre à ces risques, nous avons besoin de "vous". La présence d'une personne disponible en plus, peut avoir un impact direct sur l'engagement d'un engin de secours.

Heureusement 2023 a été propice à notre corporation avec l'engagement de 2 nouvelles recrues.

(Bienvenue à Sandra LORENTS et Florine CLETY).

Pour 2024 l'énorme enjeu quotidien sera de trouver la ressource humaine pour défendre notre Montagne et pérenniser notre raison d'être:

"VOUS PORTER SECOURS".

2024, c'est aussi une modernisation des engins de notre caserne et le départ en retraite du Sergent Chef BENMELHAH, après 30 ans au service de la population, Vincent BENMELHAH quitte nos rangs.

(nous lui souhaitons une agréable retraite, merci pour tout ,Vincent).

L'ensemble du personnel du centre de secours se joint à moi pour vous souhaiter une Belle et Heureuse année 2024, avec tout nos vœux de Bonheur.

## LES VIKINGS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Les membres de l'association les REKKR SKOGR KLAN (les guerriers de la forêt) sont animés d'une passion commune pour l'âge VIKING.

Nos activités sont diversifiées : combat, artisanat, art et musique, recherche historique, vie de camp.

Nos activités 2023 ont été multiples :

- Escrime médiévale viking (armes métalliques) et arts martiaux historiques Européens (armes pointes en mousse) tous les lundis à 18 h 00 au gymnase de la Boulaire au Mayet de Montagne,
- Séances d'artisanat pour confectionner nos costumes et matériels de reconstitution,
- Participation à des activités culturelles régionales.

**Pour nous rejoindre :**

ASSOCIATION REKKR SKOGR KLAN  
Lieu dit les Vallères 03250 Châtel Montagne  
06 41 94 31 58  
[rekkr.skogr@gmail.com](mailto:rekkr.skogr@gmail.com)  
FACEBOOK : Rekkkr Skogr Klan

Qu'ODIN nous soit favorable pour 2024 ! Skål !!

## GRIMP' AMICALE



Notre club d'escalade existe depuis 1991 au sein de l'amicale Laïque.

Cette année 2023/2024 commence avec une trentaine d'adhérents jeunes et adultes, Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre, tout le monde sera bienvenu,

Grimpamicale propose 1 à 2 séances par semaine sur la structure du Collège Jules Verne. Cette structure se compose d'un mur d'Escalade tout neuf et d'un beau parcours de Bloc.

Nous accueillons les grimpeurs (ses) les Lundi et Jeudi de 17h00 à 19h00 pour les jeunes de 8 à 17 ans et de 19h00 à 21h00 pour les adultes, sous la responsabilité de deux adultes qualifiés. Nous fournissons le matériel, les chaussons, les cordes et l'assurance avec la licence, pour une cotisation de 100 euros par an.

L'escalade permet de développer de nombreuses qualités physiques : force musculaire, souplesse, endurance équilibre . Elle développe aussi des facultés psycho motrices, la maîtrise du corps, de l'esprit, sens des responsabilités, la mémoire visuelle, confiance en soi et envers son équipier (re). Nous enseignons l'escalade en moulinette, en tête, le rappel, le bloc, les techniques d'échauffement, d'étirements, apprentissage des nœuds et d'assurage.

Nous proposons dans l'année, un voyage sur site extérieur de 3 jours et de nombreuses sorties durant l'année sur les sites de notre Montagne Bourbonnaise ( La Salette, les Darots, Saint Vincent ...), Nous restons une équipe plus que jamais motivée.

Cordialement,  
J BERNIER

## TENNIS CLUB DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

**Tarifs horaire :** Location d'un court : 8€ de l'heure s'adresser place de l'église au magasin « Prêt à porter Michèle », à la « maison de l'artisanat » ou au restaurant « l'Atelier Mayetoise » anciennement « chez Jean-Luc » centre bourg au rond-point.

**Tarifs annuel tennis loisir (pas de licence) saison 2024**

JEUNE (né en 2005 ou après) 20€/an  
ADULTE / 40€/an  
FAMILLE / 60€/an

L'adhésion au "TENNIS CLUB MONTAGNE BOURBONNAISE" donne droit à un passe qui permet l'accès au terrain du MAYET DE MONTAGNE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

**Contact :** Alain GUILLOT Président 07 82 95 24 70

## ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

Pour l'année scolaire 2022/2023, les enseignantes avaient choisi comme fil rouge la découverte de l'Afrique. Dès la première période, les enfants ont pu découvrir et goûter des fruits exotiques dans le cadre de la semaine du goût. Puis tout au long de l'année, deux associations sont intervenues pour présenter la vie, les jeux, l'école en Afrique.



Enfin, ils ont également bénéficié de l'intervention de Franck Bitemo qui les a initiés à la danse et aux percussions africaines et c'est avec beaucoup d'entrain qu'ils ont présenté leur spectacle aux familles lors de la fête de l'école.

Début juin, avant l'ouverture des attractions, les classes se sont rendues au PAL où les élèves ont participé à différents ateliers sur les animaux africains. Le point d'orgue de ce programme a été la semaine banalisée avec de nombreux ateliers et un repas typique cuisiné par les enfants eux-mêmes.



Pour cette rentrée 2023, les effectifs sont en légère hausse puisque les classes maternelles comptent 47 enfants et les primaires 70. Une classe découverte à Super Besse est prévue pour le mois de mai.



### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

Son bureau, élu tous les ans en début d'année scolaire, est composé de 6 membres suivants :

Présidente : Mme Charlène BEAUCHER

Vice-présidente : Mme Eléonore EDMOND

Trésorier : Mr Marc LOPES

Vice-trésorière : Mme Vanessa VALLAS

Secrétaire : Mme Amélie FRADIN

Vice-secrétaire : Mme Audrey LAVOINE

L'APE a pour but d'organiser différentes actions pour aider financièrement les projets auxquels participent les élèves de maternelle et de l'école primaire (vente de chocolats ou d'objets, kermesse, tombola, loto...). Les chocolats vendus cette année ont été préparés par notre pâtisserie locale, un grand merci à eux.

L'année dernière, le loto a été un réel succès, il revient cette année le 4 février 2024, alors tous à vos agendas !

Ce printemps, l'évènement principal à financer est le voyage scolaire qui aura lieu à Besse du 13 au 17 mai 2024.

Ces actions sont possibles grâce à la participation et au soutien des parents, familles et amis de chaque enfant.

N'hésitez pas à nous rejoindre, c'est seulement grâce à votre participation que nous pourrons continuer les actions pour les enfants.

Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : [ape03250@gmail.com](mailto:ape03250@gmail.com) et participer aux réunions.

L'Équipe APE

## Quoi de neuf au Collège Jules Verne ?

L'effectif au collège est légèrement inférieur avec 180 élèves en septembre 2023 (contre 182) mais avec une hausse des internes passant de 23 à 28 élèves.

Des travaux ont eu lieu durant les congés d'été avec le remplacement de portes coupe-feu, répondant aux normes actuelles.

Le Foyer des élèves a été rénové, pour cela il avait été fermé depuis le mois de juin et a pu ouvrir 15 jours après la reprise.



Un important chantier a concerné l'installation d'un mur de type « bloc » pour l'escalade. Le gymnase du collège possédait un mur neuf depuis 4 ans et une opportunité a été d'acquérir un mur d'occasion grâce à l'entreprise Allier Altitude située à Nizerolle. Il a d'abord fallu déposer l'infrastructure non-conforme, démonter et rapatrier le mur acquis à Nevers et procéder à son installation. Ce projet a nécessité 6 mois de travail en amont et a pu être financé grâce au Conseil Département (env. 18000€) et avec une participation de l'Association Sportive pour un montant de 3000€.

C'est une première dans l'Allier, le Collège Jules Verne est le seul à disposer de ces deux types de structure.

### Un début d'année riche en évènements :



Monsieur le Recteur est venu visiter l'établissement. Il a découvert l'internat précisant que le salon des élèves (identique à chaque étage) est le plus cosy des internats qu'il a pu voir. Une équipe d'enseignants, installée au CDI, a présenté les nouveautés de cette rentrée puis les porteurs de projet autour de la résistante locale Alice Arteil et la panthéonisation de Mélinée et Missiak Manouchian lui ont été également exposés. Un voyage à Paris des élèves de 3<sup>ème</sup> est programmé du 20 au 22 février. M. le recteur soutient la volonté de l'équipe d'assister à ce moment unique et exceptionnel.

Cela faisait 17 ans qu'un recteur n'était pas venu, après le repas pris sur place, il a pris le temps d'échanger avec de nombreux personnels et élèves restant près de 4 heures au Collège.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont participé aux Worldskills (anciennes Olympiades des métiers) à Eurexpo Lyon le 15 septembre. Ils ont pu découvrir pas moins de **69 métiers en compétition** répartis en 9 villages : les métiers des saveurs, des arts, des services de proximité, de la construction, de l'industrie, de la communication et du numérique, de l'automobile et des engins, du végétal, de l'hôtellerie-restauration et de la propreté. De l'art floral à la boucherie en passant par les arts graphiques ou l'industrie 4.0, ils ont vu de jeunes champions régionaux réaliser des productions, devant faire preuve de rigueur et de concentration pour faire briller leurs compétences. Une manière concrète de découvrir en quoi consiste un métier et les compétences attendues.

A cette occasion, ils ont rencontré le Ministre du travail, Olivier Dussopt qui souhaitait échanger avec des élèves de 3<sup>ème</sup> d'un Collège public.



## 2024 année Olympique :

Depuis la rentrée chaque classe porte le nom d'un champion olympique. Cette idée a été proposée par un enseignant début juillet sur un temps de travail et de préparation. Chaque professeur principal a choisi un champion en respectant la parité, autant d'hommes que de femmes dont une paralympique.



Teddy RINER (6A)
Laura FLESSEL-COLOVIC (6B)
Renaud LAVILLENIE (5A)
Marie-Amélie LE FUR (5B)
Nikola KARABATIC (4A)
Jeannie LONGO (4B)
Tony ESTANGUET (3A)
Camille MUFFAT (3B)

Pour le passage de la flamme, Le Collège et les Ecoles primaires du secteur vont s'associer pour proposer des actions.

Après le passage de la flamme, les CM2 passeront leur journée au Collège pour participer à des olympiades.

Le travail est en cours de réflexion pour cette occasion unique en Montagne Bourbonnaise.

## Quelques évènements :



### **Journée Nationale du Sport Scolaire le 21 septembre ET Course parrainée le 17 octobre**

Un journal interne « Le petit collégien » est né depuis cette Rentrée. En effet, Des élèves de 6<sup>ème</sup> volontaires se sont lancés dans l'aventure du journalisme en rédigeant un bulletin d'information. Un grand merci aux journalistes en herbe, Samuel, Maya, Mathilde, Iris, Lucas et Robin.

En plus des nombreux clubs qui fonctionnent sur la pause méridienne, un nouveau «club potager» existe. Ce sont environ quarante élèves volontaires qui sont à la tâche les mardis et jeudis avec leur professeur de SVT.

#### **A venir :**

Le Collège va participer au Marché de Noël, les élèves réalisent actuellement des objets pour financer les sorties ou voyages et autres projets pour eux.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois une VENTE de SAPINS est réalisée par le Foyer Socio-Educatif. N'hésitez pas à réserver votre arbre en téléphonant au collège.

Les classes de 5<sup>ème</sup> vont partir 4 jours en séjour de ski à Courchevel du 18 au 21/12. Ils apprendront cette pratique avec des moniteurs, pour ceux qui n'ont pas le savoir nager, l'enseignante d'EPS a réservé une ligne d'eau pour leur permettre d'acquérir cette compétence. Enfin ils découvriront un bel environnement et réaliseront un carnet de voyage. Du sport et du travail en vue !

Dans le cadre d'un projet sur le territoire porté par Vichy-Communauté, et avec l'appui de « Mission Haies », le collège va participer à la plantation de 650 arbres en février 2024 vers le plan d'eau de St Clément. Les responsables de la collectivité et de l'association sont venus faire une présentation aux délégués et aux Eco délégués le 09/11. Tous les élèves vont participer à cette belle action ; rappelons que le Collège est labellisé E3D (Etablissement à démarche de Développement Durable) niveau expert.

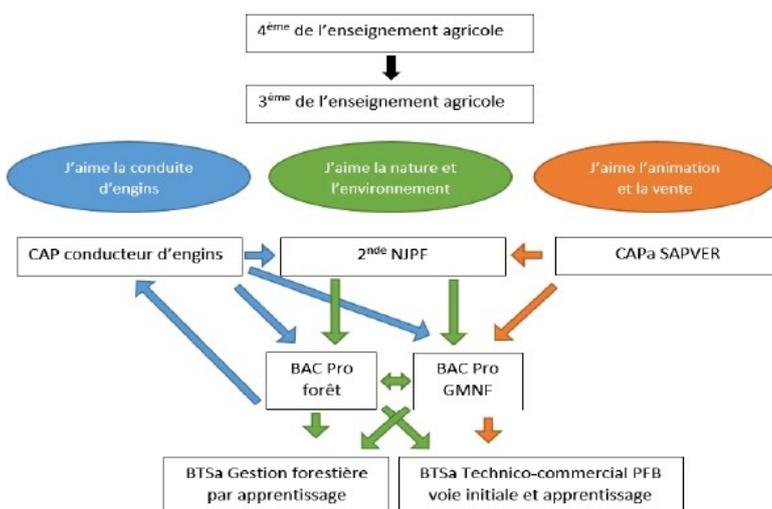


Le lycée Claude Mercier c'est une centaine d'élèves qui se forment dans différents secteurs de formations professionnelles :

- **Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural** : un CAP en 2 ans dans 2 champs professionnels
- **Forêt-bois** : Seconde NJPF (Nature Jardin Paysage Forêt) - BAC PRO Forêt et BTSA en apprentissage en Gestion Forestière (nouveau depuis cette rentrée)
- **Commerce** : BTSA Technico-commercial par voie scolaire et depuis cette rentrée en apprentissage.
- **Des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** qui permettent aux élèves de reprendre confiance en eux par des enseignements pratiques interdisciplinaires et des programmes et méthodes adaptés. Ainsi les jeunes construisent leur projet personnel et professionnel accompagnés de l'équipe éducative.

L'année scolaire s'annonce riche en projets pour le lycée, qui travaille sur l'ouverture de nouvelles formations pour la rentrée prochaine, fruit d'un projet de cohérence d'orientation pour l'établissement, offrant ainsi la possibilité aux jeunes de raisonner leur parcours, mais également avec la mise en place d'un nouveau bâtiment au service des formations de l'établissement.

- Projet d'ouverture du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) accessible après la seconde déjà présente dans l'établissement qui offrira une double orientation pour ceux qui préfèrent se tourner vers l'environnement.
- Projet d'ouverture du CAP Conducteur d'engins faisant écho aux besoins et à l'absence de cette formation sur le territoire.
- Projet d'investissement immobilier pour répondre à l'accueil des nouvelles formations et des besoins pédagogiques professionnels avec la création du « Campus Claude Mercier » avec notamment la réhabilitation de l'ancien bâtiment Notre Dame.



L'établissement propose un internat de la 4<sup>ème</sup> au BTS du lundi au vendredi.

Portes ouvertes sur RDV le 09 mars et 04 mai 2024.

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site et notre page Facebook :

[www.lyceeclaudemercier.com](http://www.lyceeclaudemercier.com) [www.facebook.com/lyceeclaudemercier](https://www.facebook.com/lyceeclaudemercier)

## Pourquoi choisir Amallis ?

Créée en 2007 et agréée à la charte qualité, exerçant sous autorisation du Conseil Départemental de l'Allier pour l'aide à domicile et autorisée à exercer par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour les soins infirmiers à domicile, AMALLIS est née du regroupement des activités d'aide et de soins infirmiers à domicile dispensés par les Centres Sociaux.

Soucieuse de proposer des services à toute personne résidant dans le département de l'Allier, AMALLIS place ses bénéficiaires au cœur de son activité en respectant leurs droits, leur dignité, leur culture et leur projet de vie dans un cadre d'interventions adaptées.

La notion de respect s'inscrit dans la réciprocité à savoir vers les usagers mais également des usagers vers les intervenants.

La formation professionnelle continue est un axe majeur de notre politique de développement portée par le Conseil d'Administration.

Aujourd'hui, c'est plus de 500 salariés qui interviennent au quotidien auprès de plus de 2 700 bénéficiaires.

## Une intervention personnalisée



Visite à domicile, pour évaluation & suivi social personnalisé

Adaptation de l'intervention en fonction des besoins

Mise en place, suivi du plan d'aide ou du plan de soins

Coordination avec les autres intervenants (services, professionnels, etc.)

## Notre service

### d'Aide À Domicile

#### Pour tous

- Tâches ménagères courantes
- Entretien du linge
- Courses
- Préparation des repas, etc
- Aide et accompagnement

#### Pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

- Aide pour les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, à la mobilité, au lever, au coucher, au repas, etc.)
- Accompagnement dans les activités de la vie sociale (loisirs, compagnie, promenade, démarches administratives, etc.)
- Transports, accompagnements
- Soutien et accompagnement aux bénéficiaires et aux aidants

## Notre service

### de Soins Infirmiers À Domicile

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes de moins de 60 ans présentant un handicap

Sur prescription médicale

- Toilette médicalisée
- Soins d'hygiène et de prévention
- Aide au lever et au coucher
- Soutien et accompagnement aux bénéficiaires et aux aidants

### Équipe spécialisée d'accompagnement à domicile

Pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

Sur prescription médicale

- Soins d'accompagnement et de réhabilitation visant à utiliser les capacités restantes pour améliorer l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

## Nos prestations ESA

Prestations d'accompagnement et de réhabilitation visant à utiliser les capacités du patient pour améliorer l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

### Nos objectifs

#### ▸ Actions sur le patient

▮ Mettre en place des outils simples compensant les troubles cognitifs (utilisation d'un agenda, mise en place d'un téléphone personnalisé, élaboration d'un arbre généalogique, etc.)

▮ Maintenir ou développer les capacités motrices sensorielles ou cognitives

▮ Maintenir ou développer la participation aux activités sociales

▮ Prévenir les complications et les troubles du comportement

#### ▸ Actions sur les aidants

▮ Valoriser l'action et le rôle des aidants

#### ▸ Actions sur l'environnement du patient

▮ Prendre en compte les risques de chutes, accidents domestiques, etc.

▮ Aménager des repères temporo-spatiaux

## Aides financières\* & avantages fiscaux

- Conseil Départemental (APA, aide sociale)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (Prestation Compensation Handicap)
- CARSAT, CAF, CPAM, MSA, etc.
- Mutuelles et Assureurs (retour d'hospitalisation, accidents, maladie...)
- Facilité de règlement pour les sommes restant éventuellement à votre charge (prélèvement mensuel, chèque emploi service universel préfinancé, etc.).

 Vous pouvez bénéficier d'une réduction de vos impôts ou d'un crédit d'impôts allant jusqu'à 50 % des frais engagés.

\* pour le service d'aide à domicile uniquement



## Les modalités d'accès

Sur prescription médicale du médecin traitant ou du spécialiste,

- ▮ en cours ou dès le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées ou durant leur évolution
- ▮ dans des situations de crise, de modification du comportement.

- Prescription de 15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation
- Financée par l'Assurance Maladie à 100 %.

## Une équipe

locale départementale

▸ Un(e) infirmier(ère) coordinateur(trice), gère les demandes

▸ Un(e) ergothérapeute ou un(e) psychomotricien(ne) :

- ▮ évalue les besoins du patient et de l'entourage à domicile et détermine les objectifs des soins d'accompagnement et de réhabilitation
- ▮ coordonne le suivi des interventions
- ▮ communique un bilan de début et de fin de prise en charge aux professionnels de santé.

▸ Des assistant(e)s de soins en gériatrie, réalisent les soins d'accompagnement et de réhabilitation.

Ces professionnels travaillent en partenariat avec les différents intervenants du secteur gériatrique.

ANTENNE DU MAYET DU MONTAGNE

24 Rue Roger Dégoulange – 1<sup>er</sup> étage –

03250 LE MAYET DE MONTAGNE

Service d'Aide A Domicile : 04-70-35-36-68

[thomas.cecile@amallis.fr](mailto:thomas.cecile@amallis.fr)

Service de Soins Infirmiers A Domicile : 04-70-35-36-78

[lescore.carine@amallis.fr](mailto:lescore.carine@amallis.fr)

Siège Social : AMALLIS

20 Avenue Meunier - 03000 MOULINS

04-70-35-36-08



## UNION FORESTIERE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE (UFOR)



26 rue Roger Dégoulange  
03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE  
Tél: 04.70.41.21.48 / PORTABLE : 06 89 11 5358 / courriel : [ufor03250@orange.fr](mailto:ufor03250@orange.fr)

L'Union FORestière (UFOR) est une association qui regroupe les propriétaires forestiers de la montagne bourbonnaise. Elle regroupe 160 adhérents pour une surface forestière de 3000 ha. Le but de l'association est de fournir pour une cotisation annuelle de 16 € + 0,5 € / ha

**Une assurance en responsabilité civile** des parcelles boisées de nos adhérents (contrat de groupe GENERALI).

**Un lieu de rencontre et d'échanges d'expériences sylvicoles.** Elle développe aussi des liens avec les autres associations de sylviculteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier avec des sylviculteurs de la Montagne Thiernoise (GSMT), les propriétaires forestiers du Livradois (APFL), d'Ance-Dore (APFAD) et ceux des Dômes-Combrailles.

**Une participation à l'information et à la formation des sylviculteurs** dans les domaines techniques, législatifs et fiscaux, le plus souvent en partenariat avec le CNPF. Sont prévus des réunions techniques en salle ou sur le terrain (ex : l'impact du réchauffement climatique, les bonnes pratiques pour le maintien de la biodiversité, le cubage des bois, la plantation avec les différents modes de préparation de sol, le dégagement des plantations...) et un voyage annuel d'études (ex : la futaie irrégulière en Livradois, la sylviculture du Douglas, la visite d'unités de transformation du bois...).

**Une sensibilisation du grand public à la gestion forestière.** Le travail de sylviculteur est très largement méconnu par le public qui fréquente notre territoire. L'association doit faire connaître le rôle économique mais aussi la fonction écologique d'une forêt régulièrement gérée et renouvelée. L'association représente l'intérêt des propriétaires forestiers dans les commissions de révision des réglementations des boisements ou commissions NATURA 2000 par exemple.

**Un tarif privilégié pour adhérer au syndicat FRANSYLVA** qui défend les intérêts des Propriétaires Forestiers au niveau national. Il ouvre également droit à des réunions d'informations, à une revue trimestrielle et une documentation sur les obligations et droits du Propriétaire Forestier.

UFOR (UNION FORESTIERE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE) 26 rue Roger Dégoulange 03250 Le Mayet-de-Montagne Tél : 04 70 41 21 48/ 06 89 11 53 58 Mail : <a href="mailto:ufor03250@orange.fr">ufor03250@orange.fr</a> Facebook : Rejoignez le groupe <a href="#">UFOR</a>
---

# TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES 2024

**Un état des lieux sera obligatoire avant et après toute location, sur rendez-vous, avec notre agent de la surveillance de la voie publique.**

La location des salles reste gratuite à l'occasion de réunions pour les Associations ainsi que lors de la célébration de la Sainte Patronne de la musique et l'Amicale des Pompiers.

Une mise à disposition des salles sera effectuée à titre gracieux aux associations mayétoises, lors des manifestations à but non lucratif.

Aucune location gratuite ne sera accordée lors des manifestations à but lucratif, sauf lors de la 1ère manifestation de chaque association communale. (hors forfait chauffage et montage des équipements)

Le Centre Social Rural bénéficiera de gratuité pour les bourses à but social ( ex: bourses aux vêtements/jouets)

Du 1er novembre au 31 Mars inclus, un forfait Chauffage sera obligatoirement facturé à tous.

Les tarifs ci-après ne s'appliquent ni au CCAS, ni aux comités, ni aux établissements scolaires lors de la présentation de spectacles par les enfants.

<b>Régie de recettes</b>	Par manifestation				
	<b>Chèque-caution: Assurance Dégâts</b>	Pour toutes les salles		500.00 €	
	<b>Chèque-caution: Ménage</b>	Complexe Fernand Fayet		100.00 €	
		Salle de la Grenette		50.00 €	
	<b>Forfait chauffage</b>	Complexe Fernand Fayet (salle carrelée)		30.00 €	
	du 1er novembre au 31 mars	Salle de la Grenette		20.00 €	
	<b>Location Salle des Fêtes/La Grenette</b>				
		<b>Habitant du Mayet de Montagne</b>	<b>Extérieur à la commune</b>	<b>Toutes les associations</b>	
	Par jour, en semaine	20.00 €	30.00 €	10.00 €	
	Pour 5 jours	90.00 €	90.00 €	90.00 €	
	Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	100.00 €	120.00 €	50.00 €	
	<b>Location salle Jacquet (repas exclus)</b>				
		<b>Habitant du Mayet de Montagne</b>	<b>Extérieur à la commune</b>	<b>Toutes les associations</b>	
	- Habitant du Mayet de Montagne	Par journée de manifestation			11.00 €
- Extérieur au Mayet de Montagne				15.00 €	
- Associations communales				8.00 €	
<b>Location Salles Complexe Fernand Fayet</b>					
	<b>Habitant du Mayet de Montagne</b>	<b>Extérieur à la commune</b>	<b>Toutes les associations</b>		
<i>- Salle de sport (gymnase), Avec équipement</i>					
Par jour, en semaine	100.00 €	125.00 €	85.00 €		
Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	200.00 €	250.00 €	170.00 €		
<i>- Salle carrelée, Avec équipement</i>					
Par jour, en semaine	85.00 €	100.00 €	85.00 €		
Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	170.00 €	200.00 €	170.00 €		
- Location pour le marché aux puces Salle de sport et salle carrelée Juillet/août	Forfait		<b>620.00 €</b>		
<b>Détérioration de vaisselle</b>			Facturé au prix coûtant		
<b>Expositions à la Chapelle Saint-François</b>			Gratuit		
<b>Location du podium</b> (Montage et démontage par les ouvriers communaux) Location partielle : tarif au prorata de la surface demandée	60 m2 (la totalité)		150.00 €		
<b>Location de parquet (140 m2)</b> (Montage et démontage par les ouvriers communaux)	Par élément		1.20 €		
<b>Location de barnum</b> (Montage et démontage par les ouvriers communaux)					
	6 m x 12 m		250.00 €		
	6 m x 16 m		300.00 €		
<b>Chèque-caution: Assurance Dégâts</b>	Par manifestation		1,000.00 €		

**Toute réservation sera comme définitive à réception de la convention de location, dûment remplie et signée**

Toute réservation sera due au Régisseur des recettes sauf en cas de force majeure.

## 04-30-23-30-23

Nous rappelons qu'un médecin du Mayet-de-Montagne est joignable au 04.30-23-30-23 (hors ouverture du cabinet) :

- tous les jours de 20 h à minuit,
- tous les week-ends de 8 h à minuit.

### NOS MEDECINS :

◇ Cabinet CROISSET DUMAS DELCHET  
LAVOINE MORISSET  
Tél. : 04-70-59-75-25  
22 avenue de la Libération

◇ Cabinet KISSEL  
Tél. : 09-72-39-46-12



Les pictogrammes sont réalisés avec le logiciel Symwriter vendu sur [www.hoptoys.fr](http://www.hoptoys.fr)

### NUMÉROS DIVERS

Centre Social	24 rue Roger Dégoulange	04-70-59-71-42
C.T.E.R.	17 rue de l'Industrie	04-70-59-75-10
France Services	26 rue Roger Dégoulange	04-63-64-72-05
Collège Jules Verne	22 avenue Joseph Monat	04-70-59-71-06
Dentiste COIN Olivier	42 rue de Ferrières	04-70-59-71-53
École primaire Yves Duteil	20 avenue du Lac	04-70-59-71-14
L.E.A.F.P. Claude Mercier	23 rue de Lapalisse	04-70-59-70-88
Gendarmerie	16 rue de Ferrières	04-70-59-70-36
Mairie	14 place de l'Église	04-70-59-70-52
Bureau de tourisme	30 place de l'Église	04-70-59-38-40
Pharmacie DUMAS	18 rue de Ferrières	04-70-59-70-07
Pharmacie MEYNIAL Denis	50 rue Francisque Drifford	04-70-59-70-20
Piscine	chemin de Fumouse	04-70-41-06-33
La Poste	5 rue Francisque Drifford	04-70-90-90-33
Résidence du Parc - E.H.P.A.D.	5 avenue Chabrol	04-70-59-30-01

# ÉTAT CIVIL 2023

## MARIAGES

Maxime CAPELLETTI et Aurore TRIQUET (27 mai)  
Pierre MAGNET et Elodie CHEVASSON (17 juin)  
Audrey BOFFETY et Aurélie COURTINE (24 juin)  
Stéphane RHETAT et Amélie FRADIN (21 octobre)



## NAISSANCES

Evanna HERITIER (11 janvier)  
Rahyann ASTRI (1<sup>er</sup> février)  
Milla MORAND (1<sup>er</sup> février)  
Alexandre NOSAL (16 février)  
Clémence DESPREZ GERBE (19 juin)  
Camille MORISSET (18 juillet)  
Shelby EGEA (29 septembre)  
Héloïse BOURGOUGNON HORN (31 octobre)  
Charlène GENESTE (4 décembre 2023)  
Timéo DUMOULIN (23 décembre)



## DÉCÈS

Anaïs RIGOLET (E.H.P.A.D.) (6 janvier)	Lucienne RIBOULET (E.H.P.A.D.) (23 juillet)
Ginette ROLLAND (7 janvier)	Guy HAMON (E.H.P.A.D.) (30 juillet)
Michel SAFFRÉ (25 janvier)	Albert DACHER (6 août)
Raymonde SOUTRENON (E.H.P.A.D.) (19 février)	Janine MERCIER (E.H.P.A.D.) (10 août)
Paulette MATICHARD (2 mars)	Marguerite MURE (E.H.P.A.D.) (14 août)
Marie-Hélène COUDERT (E.H.P.A.D.) (6 mars)	Robert LIEBMANN (E.H.P.A.D.) (7 septembre)
Stéphane CLARION (6 mars)	Gérard CACCIA (14 septembre)
Rolande ROCHETTE (E.H.P.A.D.) (10 mars)	Yvette NEBOUT (E.H.P.A.D.) (29 septembre)
Marie CAMUS (6 avril)	Irène THIERRY (E.H.P.A.D.) (18 octobre)
Joëlle SABATIER (17 avril)	Monique AFFAIRE (E.H.P.A.D.) (1 <sup>er</sup> novembre)
Monique POUZERATE (18 avril)	Marie-Louise MÛRE (E.H.P.A.D.) (20 novembre)
Robert FRAMONT (E.H.P.A.D.) (10 mai)	Mariamna FORTOUNATTO (E.H.P.A.D.) (20 novembre)
Raymonde DESMARAIS (9 mai)	Clémence DAVIET (24 novembre)
Georges BERNIER (23 mai)	Vincent Raymond DUCHER (28 novembre)
Pierre VIALARD (10 juillet)	Bernadette VAN DAMME née FRADIN (13 décembre)



## **CLINS D'OEIL**

### **40 ans du camping**



Le 4 août 2023 fête des 40 ans du camping

### **Foire agricole**



Le 24 juin a eu lieu la foire agricole. L'occasion pour les agriculteurs d'exposer leurs plus beaux animaux, entourés des commerçants et exposants de la Montagne Bourbonnaise

### **Drônes**



Près de 4000 personnes, le 24 juin 2023 lors du lancement de l'édition 2023 de Bourdonner-en-Bourbonnais, au Plan d'eau de Le Mayet-de-Montagne - Saint-Clément! Un spectacle unique, avec 500 drônes lumineux dotés de dispositifs de pyrotechnie embarquée.

### **Lentilles et Pois Cassés**



Mélanie Dru, gérante de l'épicerie éco-responsable Lentilles et Pois cassés située au Mayet-de-Montagne et mettant en avant les producteurs locaux, a remporté le prix "Coup de cœur du public" lors des Trophées des entreprises dans l'Allier !

### **Des Gâteaux et du Chocolat**



L'entreprise s'est vue attribuer une dotation financière de la part du Comité Territorial et des Caisses Locales du Crédit Agricole Centre France . Elle a été récompensée au titre de l'Entrepreneuriat Rural.



**Oh ! Plaisir du Pain**  
 Cyrielle et Jacqueline CHATAGNON  
 ouvrent une boulangerie  
 au 15 rue Francisque Drifford

**Changement de propriétaire**  
 Amélie BURKHARDT reprend  
 Frit'Nath  
 au 1 avenue du Lac



Americains - Tacos - Burgers  
 Paninis - Kebabs - Fish'n chips  
 Nuggets - Hot-dogs - Creque-monsieur  
 Menus KIDS ...

\* 0470590247 \*  
 @mimisnack



**Installation de Philippe MOULIN**  
 Lavage à la main intérieur extérieur des voitures  
 1 Le Lac

**Changement de local pour TerraNature**



Lauryn MORAND PINO, masseuse,  
 va s'installer  
 au 37 rue de Ferrières

**Société JAYNAI'S**  
 Emilie CARROLO  
 Magasin de vêtements  
 et accessoires  
 9 rue de Lapalisse



**Société PLACID ROASTER**

Julien DA SILVA,  
 nouveau torréfacteur  
 au 33 place de  
 l'Église,  
 salle Saint-François



En passant par ...

La Rue Francisque DRIFFORD.



Carte postale début XX<sup>e</sup> siècle avec le Café Drifford

Vous empruntez tous les jours la Rue Francisque DRIFFORD mais vous êtes vous déjà demandé qui était-il et pourquoi une rue du Mayet de Montagne porte-t'elle son nom ?



Francisque Drifford

Francisque DRIFFORD voit le jour le 10 octobre 1905 au domicile de ses parents au bourg du Mayet-de-Montagne (03). Il est le deuxième enfant d'une fratrie qui compte un frère, Joseph son aîné et une petite sœur, Joséphine née en 1910.

Le père, Claude est alors aubergiste avec sa femme Marie, née MOUTET, à l'angle de la Grande Rue et de la Place du Marché.

C'est d'ailleurs la maman qui gèrera le foyer, puisque le père Claude DRIFFORD sera mobilisé dès 1914 pour la Grande Guerre et malheureusement comme beaucoup de Mayetois, il n'en reviendra pas. Porté disparu à Verdun dans le secteur du Fort de Vaux en juin 1916, son nom figure sur le Monument aux Morts Place aux Foires.

Reconnu pupille de la Nation avec son frère Joseph et sa sœur Joséphine suivant le jugement du Tribunal civil de Cusset en date du trente janvier 1919, Francisque passe malgré tout, des premières années de jeunesse heureuses au Mayet de Montagne dans le café familial où il tisse des liens d'amitiés fortes avec ses camarades de jeu, entre autres Fernand ALIZARD lui aussi orphelin de guerre et pupille de la Nation.

Après de brillantes études, il est Incorporé le 13 novembre 1925 au 31<sup>ème</sup> Bataillon des Chasseurs à pied et rayé des contrôles le 10 mai 1927.

Il devient alors commis de perception affecté à Pont-à-Mousson (54) en 1927, puis commis du Trésor à Pantin (93).

Proche de ses racines, il gravit les échelons et revient dans l'Allier comme commis principal du Trésor à Vichy (03) en 1930 et d'un point de vue professionnel il est devenu un homme accompli.

D'un point de vue politique, sa fibre sociale le pousse à accorder une attention particulière aux plus démunis et semblables convictions se trouvent, à partir du milieu des années 1930, à l'origine de son engagement la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière).

Soucieux de sa carrière et volontiers engagé sur des sujets lui tenant à cœur, Francisque DRIFFORD mène à Vichy, parallèlement une vie d'homme libre sensible aux plaisirs de l'existence. Il est domicilié au 5, rue DUBESSAY à Vichy.



Marie Drifford et ses enfants  
Joseph, Francisque, Joséphine

À quels loisirs sont consacrés, à la veille de la guerre, les quelques moments de détente qu'il prend soin de se ménager malgré des responsabilités toujours plus importantes. Il passe du temps avec ses proches, comme son frère Joseph lui aussi employé du Trésor et de sa femme installée à Bellerive-sur-Allier, mais aussi de sa sœur Joséphine mariée à Jean-Noël SAUVIAT, gendarme de Jaligny sur Besbre.

Fervent défenseur des idées républicaines, amoureux des libertés, militant actif et engagé, tel est, Francisque DRIFFORD au moment où la guerre éclate.

Mobilisé à la 13ème section d'Infirmiers militaires le 5 septembre 1939 il est fait prisonnier le 16 juin 1940. Libéré par les Allemands le 29 septembre 1940, démobilisé le 3 octobre 1940.

Revenu à la vie civile, Francisque DRIFFORD est un fonctionnaire de valeur et dévoué mais dont les idées reconnues n'échappent pas au nouveau pouvoir en place. Secrétaire de l'Union des sections socialistes de l'arrondissement de Vichy, il fut l'un des premiers à répondre pour la reconstitution clandestine du Parti socialiste en Allier dès la fin de 1940.

Alors que d'aucuns se sont récemment jetés dans les bras de PETAIN par peur de l'épouvantail communiste brandi par Berlin et Vichy il prend conscience que d'autres sont une force de résistance et aspire à secouer le joug.

Pour autant, le fonctionnaire, toujours militant clandestin du Parti socialiste, noue des contacts, sonde les motivations, estime les effectifs. Il adhère au mouvement "Libération-Sud" créé en juin 1941, dans un café à Clermont-Ferrand par Emmanuel ASTIER DE LA VIGERIE et Jean CAVAILLES. Ce mouvement de résistance prône un engagement volontaire lié à la désobéissance vis-à-vis de la collaboration franco-allemande. Toujours fidèle à ces idées, et dans la clandestinité, Francisque DRIFFORD semble très actif durant cette période trouble où seuls comptent la volonté de vaincre le régime de Pétain, le désir de chasser l'occupant avec le souci d'informer une opinion anesthésiée.



Soldat F. DRIFFORD



Plaque apposée en mémoire de F. Drifford dans les locaux de la Perception de VICHY (aujourd'hui Salle des Associations)

Finalement il est arrêté le 28 février 1944 à 16 H 30 sur son lieu de travail par deux membres de la Gestapo en civil. Son frère Joseph, commis du Trésor à la perception de Bellerive-sur-Allier (03), et son épouse sont également arrêtés, puis relâchés

Ces arrestations seraient dues à l'indiscrétion d'une conversation au cours de laquelle Francisque DRIFFORD déclaré connaître des dépôts d'armes.

Francisque DRIFFORD est emprisonné à la Mal-Coiffée, à Moulins, à l'ombre des voûtes des anciennes caves du château transformée en prison allemande, et centre de regroupement des personnes arrêtées dans toute la région.

La souffrance des prisonniers y est portée à son paroxysme. Entassés et déshumanisés, juifs et résistants subissent les exactions des Nazis, des agents du SD et de la Gestapo.

Transféré à Compiègne, interné au Frontstalag 122 dans le camp A qui rassemble les opposants politiques, résistants, communistes, syndicalistes français. De ce camp d'internement, 28 convois partiront vers les camps d'extermination de Buchenwald, Auschwitz, Mauthausen, Dachau, ou encore Ravensbrück, soit au total 47 455 déportés dont nombre ne reviendront jamais. Le 6 avril 1944 Francisque DRIFFORD fait partie du convoi pour Mauthausen (Autriche) où il arrive le 8 dans le convoi N°1.199.

Il reçoit le matricule N°62292 et après la quarantaine il est transféré au Kommando de Melk, dans une caserne militaire allemande évacuée devant la progression de l'armée soviétique.

Le 21 avril 1944, arrive à MELK (Autriche) un premier convoi composé de quatre cent vingt Français, trente Espagnols et trente Allemands. Il fut suivi le 23 avril d'un convoi de cinq cent trente-deux Français, en provenance de MATHAUSEN. Il fait donc partie de ces premiers détenus qui durent ériger la clôture du camp, les treize miradors, et effectuer les terrassements préparatoires au forage des galeries dans la colline de ROGGENDORF. Ils y sont conduits en wagons à bestiaux, depuis un ponton aménagé près de la gare de MELK, et sont affectés à de « petits kommandos » temporaires pour la construction des charpentes des galeries ou à la construction d'une station de pompage pour le camp.



Selon un témoin : *« C'était un va-et-vient continuel de groupes de déportés à travers le village, à différentes heures du jour, été comme hiver, par tous les temps ; les habitants ne pouvaient pas éviter ces milliers d'hommes se traînant, épuisés, hagards, l'un soutenant l'autre, au rythme des coups assénés par les kapos et les gardes. »*

On ne sait pas à quel moment il sera transféré à EBENSEE, qui est considéré comme un des pires camp annexe de Mauthausen. La fonction de ce camp était de fournir une réserve de main-d'œuvre pour la construction d'énormes tunnels destinés à abriter des usines d'armements.

Les conditions de travail y sont effroyables. Beaucoup meurent de mauvais traitements s'ajoutant à un manque de nourriture (la ration quotidienne consistait en un demi-litre de "café", à midi de trois quarts de litre de soupe faite de pelures de pommes de terre et le soir de 150 gr. de pain).

La mort de Francisque DRIFFORD est rapportée par Maurice COMBANAIRE, déporté à Mauthausen (originaire de Montluçon) *« Mon camarade DRIFFORD travaillait en kommando en dehors du camp au déblaiement d'une gare près d'EBENSEE bombardée par l'aviation américaine. Il est tombé au travail complètement épuisé et est mort sur le quai de la gare sans qu'aucun de ses camarades ne puissent l'approcher »*

Le camp d'EBENSEE ne disposait pas de crématoires, les corps étaient entassés dans des baraques et ils étaient transférés à Mauthausen tous les 3-4 jours afin d'y être brûlés.

C'est Serge CHARRON, matricule 62134, Joueur de l'équipe de FRANCE de rugby, qui l'a ramassé le soir. Il l'a ramené au camp sur ses épaules, porté directement au four crématoire pour y être brûlé.

Son décès officiel est daté du 23 avril 1945 à EBENSEE (Autriche) selon l'état civil du MAYET DE MONTAGNE avec la reconnaissance « MORT POUR LA FRANCE » et "MORT EN DEPORTATION" suivant l'arrêté du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants en date du 13 février 1989 paru au Journal Officiel N° 71 du 24 mars 1989.

Selon le Service Historique de la Défense (GR 16 P 192514), Francisque DRIFFORD est reconnu combattant des FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR (FFI) puis homologué en tant que Résistant au titre de la R.I.F. (Résistance Intérieure Française).

Le 13 septembre 1944, lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal de VICHY, le nouveau maire Jean BARBIER, nomme Francisque DRIFFORD, conseiller municipal en hommage *« à l'homme qui n'a pas craint de prendre les risques, le grand risque, parce qu'il aimait sa patrie et qu'il voulait la défendre »*.

Par décision du Conseil Municipal du MAYET DE MONTAGNE, approuvé par Arrêté préfectoral du 27 septembre 1945, il est décidé que la Grande Rue prendra le nom de « Rue FRANCISQUE DRIFFORD » et qu'une plaque sera apposée sur la maison natale.



Plaque commémorative sur la maison natale



Inauguration de la Rue F. Driffort à BELLERIVE en présence de la famille.

Une rue de Bellerive-sur-Allier porte également son nom à la suite de la délibération du Conseil Municipal de Bellerive-sur-Allier en date du 20 décembre 1958

A la Libération, Fernand ALIZARD (\*), son ami d'enfance lui dédie ce poème :

« Toi si petit vivant

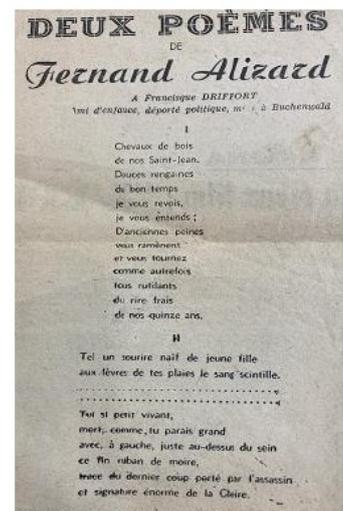
Mort comme tu parais grand

Avec à gauche, juste au-dessus du sein ,

Ce fin ruban de moire

Trace du dernier coup porté par l'assassin

Et signature énorme de la Gloire »



La municipalité du MAYET DE MONTAGNE envisage en 2024 d'honorer la mémoire de ce héros méconnu qu'était Francisque DRIFFORD car il est important de rappeler, plus particulièrement auprès des plus jeunes, les valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques qui inspirèrent le combat de la Résistance.

S'inscrire dans le devoir de mémoire à l'égard de celles et ceux qui ont combattu – et souvent sont tombés – pour la liberté, c'est aussi répondre au besoin de mémoire, dans un monde qui connaît toujours les guerres, le racisme, les atteintes aux libertés et à la dignité humaine ou encore le terrorisme.

Notre responsabilité à tous, c'est de les faire vivre, autour des valeurs qu'ils incarnaient.

**Alain JALICOT**

(\* **Fernand ALIZARD**, journaliste, homme politique et résistant niçois est né au Mayet de Montagne le 15 juin 1909 est l'auteur du Chant de la Libération mis en musique par Joseph Kosma.

**Crédits photographiques Archives familiales** - Avec l'aimable collaboration de **Pierre MARSEILLE**, petit neveu de Francisque DRIFFORD.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Chaque année, la participation active des habitants du Mayet-de-Montagne en matière de fleurissement contribue à l'embellissement de la ville.

En juillet, le jury communal a sillonné la commune pour visiter les 5 inscrits au concours.

Il a procédé au classement suivant plusieurs critères (harmonie, choix des couleurs, floraison).

### Inscrits :

1<sup>ère</sup> catégorie - Maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue :

Mme Ginette NICOLAS, Mme Marie-Christine CORRE et M. Jean-Pierre CORRE, M. François THERRIAUD, Mme Leentje VANDENAWEELE et M. Rik VANDENAWEELE.

7<sup>ème</sup> catégorie - Meublés touristiques ruraux et chambres d'hôtes :

M. François THERRIAUD.

## CONCOURS DES DÉCORATIONS 2023

La commune a souhaité récompenser cette année les plus belles décorations réalisées par les habitants à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les participants étaient les suivants :

Catégorie "Particulier" : M. Thibault DEVERNOIS, Mme Jocelyne MANEM.

Catégorie "Commerce" : Mme Michelle FEUGERE (Michelle Vêtements), Mme Christelle DRIFFORD (Fée Moi Belle), Mme Marie-Hélène GOUTORBE (Belphémode), Mme Corinne ROCHE (Vival), M. Jean-Claude DESSALCES (Société Mayétoise de Dépannage), Mme Mireille MONAT (Gîte le Couturon),

Un grand merci à eux, en s'inscrivant, ils participent à leur manière au développement de la commune.

Tous nos remerciements également aux établissements M. Bricolage, DUC Fleurs pour les cadeaux remis aux lauréats des concours.



## SUBVENTIONS OU PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Le montant des subventions attribuées aux associations s'élèvent à 15 070 €.

## TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Prix du repas facturé :	4,10 €
Un jour de garderie :	2,00 €
Demi-journée :	1,00 €

**LIEN PORTAIL FAMILLE pour réservation des repas de cantine et la garderie**

<https://www.vichy-communaute.fr/demarches-en-ligne/espace-familles/>

## HISTOIRE EN PATOIS

### *Le ramassage des cerèses*

Une anna ou ayo pas gealé au printin et se trouveau qu'au ayo pas mal de Frus, et le Glaudius ayo da hébres frutchés dont un cerèsier sauvage que so garnis de ch'tites cerèses (pas pu grosses que de ch'tites boules de guerioule) mais ou en ayo tellamin qu'ou vouleau pas you laissa putafina.

Au mai d'août, quant y firent bien moueïrent et qui queminciront a tomba un matin ou l'avisit qu'in et ou disit à la Tonine : « Dis dont veuille, t'as-tu vu le cerèsier, Les cerèses qu'au l'a, si ne les ramassiant pas fouaire de la gnôle ? ». « Yon t'a vu qu'in ? Ne vent pas pialeta dedin pas s'abras et se cassa sèque ! ». « Te me preind dont ben pas le darnier da pu beurdin ! » disit le Glaudius.

« Ne ven etira des veillent bâches pas trop partusai pas tar, et envai des grands lattes ne vend les gurlas pas les fouaire tomba et ne les ramasserin à pleines pougnas . »

« Ah bas si ne fend quema quin pasque pas. »

Un matin ou fayou soulaï, y se foutiront après qu'au cerèsier, y lattiront tant qui pouyant.

Oh ou n'en resti ben un migeon au faîte, mais bon, y ramassiront q'in d'in da siaux, y se faillront ben devorra un migeon pas les tômes, mais bon, y sen tiriront pas mal.

Le sère, à la fraîche, y faillront passa tout y qu'in envai n'entouneau dans un poinçon.

Eh ben, queillierai m'a s'y ou voulaï, y remplissiront n'a feuillette.

Y ou laissiront buillir pas mal de tin en y mtant un migeon de sucre et en faillant bien attention qu'au débordé pas.

« Y qu'tana l'alambi est pas venièce, ne forant la gnôle l'anna que vint et ne verrin ce qu'ou donnerai .

Allez à l'anna que vint ».

### *Le ramassage des cerises*

Une année où il n'avait pas gelé au printemps, il se trouvait qu'il y avait pas mas de fruits, et Claudius avait des arbres fruitiers dont un cerisier sauvage qui était garni de petites cerises (pas plu grosses que des petites boules de houx) mais il y en avait tellement qu'il ne voulait pas les laisser pourrir.

A u mois d'août, quand elles furent bien mûres et qu'elles commencèrent à tomber, un matin où il vit cela, il dit à Tonine : « Dis donc vieille, est-ce-que tu as vu le cerisier, les cerises qu'il a, si nous les ramassions pour faire de l'eau de vie ? » « Où tu as vu cela ? Nous n'allons pas grimper, pour tomber et se casser quelque chose ! »

« Tu me prends donc bien pour le dernier des débiles ! » dit Claudius.

« Nous allons étirer des vieilles bâches pas trop trouées, et avec des grandes lattes, nous allons les faire tomber et nous les ramasserons à pleines poignées. »

« Eh bien, si nous faisons comme cela, pourquoi pas. »

Un matin où il faisait soleil, ils se mirent après le cerisier, ils battirent autant qu'ils pouvaient.

Il en resta bien un peu en haut, mais bon, ils ramassèrent tout cela dans un seau, ils se firent un peu dévorer par les guêpes, mais bon ils s'en tirèrent pas mal.

Le soir, à la fraîche, ils firent passer tout cela avec un entonnoire dans un poinçon et bien croyez moi si vous le voulez, ils remplirent un tonneau de cent litres, ils laissèrent boullir pas mal de temps en ajoutant un peu de sucre et faisant bien attention que cela ne débordé pas.

« Comme l'alambi n'est pas venu, nous ferons l'eau de vie l'année qui vient et nous verrons ce que cela donnera. »

« Allez, à l'année qui vient ! »

## PanneauPocket au service des habitants de la Commune de LE MAYET-DE-MONTAGNE

*La mairie du MAYET-DE-MONTAGNE s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.*



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)).



## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

# BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



**LE MAYET DE MONTAGNE**  
**FIER DE**  
**REJOINDRE**  
**L'AVENTURE**



TERRE  
2024  
DE JEUX



Suivez l'actualité de votre commune :

Sur le site internet : [www.le-mayet-de-montagne.fr](http://www.le-mayet-de-montagne.fr)

<https://www.facebook.com/CommuneduMayetdeMontagne/>

Bulletin d'informations municipales 2024– Edition janvier 2024  
Directeur de publication Monsieur Le Maire  
Création: Mairie du Mayet de Montagne  
Impression : Giff-Art, 23 rue du Chatelier, 03120 SAINT-PRIX